

Faire le point sur les extraordinaires changements qui ont marqué la place du jeune enfant et les relations privées depuis la seconde guerre mondiale nous permet de mieux comprendre comment les savoirs sur la petite enfance, sur les conceptions des places parentales et sur les relations parents-enfant, ce qu'on appelle aujourd'hui la parentalité, ont pu évoluer en lien avec les évolutions de la société. Une telle évolution des savoirs sur la parentalité vient pointer dans quelles mutations nos institutions sont prises et en quoi les politiques sociales sont obligées de se transformer, ou parfois de résister.

Gérard Neyrand est docteur en sociologie, professeur à l'université de Toulouse, auteur de nombreux ouvrages sur les mutations de la famille, la petite enfance et la parentalité, dont *Corps sexué de l'enfant et normes sociales. La normativité corporelle en société néolibérale*, Erès, 2014.

yapaka.be

Coordination de l'aide
aux victimes de maltraitance
Secrétariat général
Fédération Wallonie-Bruxelles
de Belgique
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
yapaka@yapaka.be



L'ÉVOLUTION DES SAVOIRS SUR LA PARENTALITÉ

GÉRARD NEYRAND

yapaka.be

90

L'ÉVOLUTION DES SAVOIRS SUR LA PARENTALITÉ

Gérard Neyrand

LECTURES

TEMPS D'ARRÊT

yapaka.be

L'évolution des savoirs sur la parentalité

Gérard Neyrand

Temps d'Arrêt / Lectures

Une collection de textes courts destinés aux professionnels en lien direct avec les familles. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes. – 8 parutions par an.

Directeur de collection : Vincent Magos assisté de Diane Huppert ainsi que de Meggy Allo, Laurane Beaudelot, Philippe Dufromont, Philippe Jadin et Claire-Anne Sevrin.

Le programme yapaka

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations de la Communauté française de Belgique (Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Direction générale de l'aide à la jeunesse, Direction générale de la santé et ONE), la collection « Temps d'Arrêt/Lectures » est un élément du programme de prévention de la maltraitance yapaka.be

Comité de pilotage : Nicole Bruhwylter, Marc De Koker, Etienne De Maere, Stephan Durviaux, Anne-Françoise Dusart, Nathalie Ferrard, Ingrid Godeau, Louis Grippa, Françoise Guillaume, Pascale Gustin, Françoise Hoornaert, Francine Roose et Juliette Vilet.

Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Éditeur responsable : Frédéric Delcor – Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles.
septembre 2016

Sommaire

Évolution du regard sur le bébé, la mère, le père et les modes d'accueil	5
Un modèle familial en phase avec les savoirs cliniques ..	8
La mère, une cible idéale	8
L'après-guerre et la reconnaissance de l'affectivité du jeune enfant	10
Théorie de l'attachement et critique de l'accueil collectif. .	13
Le basculement des années 1970	17
Mouvements sociaux et réévaluations théoriques	17
La question du père.	20
Repositionnement de l'accueil du jeune enfant	26
La revalorisation des crèches	27
Françoise Dolto et le renouveau de l'approche de la petite enfance	31
Complexification de l'approche des parents et de l'enfant	32
La question du genre et le rapport à l'enfant	38
De nouvelles dimensions de la mutation familiale	42
Assistance médicale à la procréation et mise en abîme des certitudes antérieures	42
Nouvelle place des savoirs et risques de la médiatisation	44
Dispositif de parentalité et nouvelles perspectives éducatives	49
Émergence de la parentalité comme dispositif	49
Quelle place pour l'enfant ?	50
Genres et parentalité : une mise en perspective.	54
Montée du comportementalisme et des neurosciences : une mise en tension	56
Médicalisation et société des individus, le paradigme néolibéral	58
Diversification familiale et nouvelles approches professionnelles	60
Bibliographie	61

Évolution du regard sur le bébé, la mère, le père et les modes d'accueil

À la fin des années 1990 nous sommes dans un contexte de mutation sociale et de restructuration des savoirs considérés comme scientifiques, contexte qui participe d'une appréhension du monde moderne en tant que fondamentalement incertain. Se développent alors de multiples inquiétudes sur le nouveau statut des enfants, la place des parents et leurs rapports aux institutions, que le développement des dispositifs de soutien et d'accompagnement de la parentalité ne saura apaiser. Cette reconfiguration multidimensionnelle des cadres de vie et des rapports entre les individus incite les institutions dédiées à la gestion des familles à s'interroger sur la meilleure façon de prendre en compte les évolutions auxquelles on assiste et à intégrer une meilleure connaissance de leurs effets dans leurs politiques d'intervention.

Le présent travail s'inscrit dans cette démarche dont l'enjeu est de problématiser les effets d'une évolution majeure qui met en relation une restructuration des savoirs sur le bébé, une remise en cause des places parentales traditionnelles et des changements économiques, scientifiques et sociaux de première importance, accompagnés de ce qu'on va désigner comme une modification des mœurs sans précédent sur la période 1965-1980.

Pour rendre compte de cette mutation, dont bon nombre de personnes ne se sont pas encore vraiment remises tant elle a battu en brèche les certitudes antérieures, une approche socio-historique appliquée à la seconde moitié du XX^e siècle s'avère des plus pertinentes. Période après période, sont analysées

les phases successives d'une reconfiguration en cours, dont l'importance a incité certains auteurs à parler à leur propos de « révolution anthropologique ».

Il sera ainsi question d'abord de montrer que, dans la période 1945-1965, le modèle familial nucléaire et asymétrique porté par la bourgeoisie représente une norme incontestée à laquelle correspond une théorisation pointue des places familiales. C'est ce que développe une psychanalyse qui trouve dans ces années-là les supports pour une large diffusion de ses thèses, réservées jusqu'alors à une certaine élite. Cependant, à la fin des années 1960 un certain nombre de transformations sociales se mettent en place ; elles entrent en phase avec l'accession massive des enfants du *baby boom* aux études supérieures pour promouvoir un nouveau mode de vie, appuyé sur une autre conception des places des femmes, des hommes, des enfants et des modes d'accueil dans le fonctionnement social.

Le basculement est fondamental et se traduit par des indicateurs démographiques sans équivoque : l'union libre se répand comme un trainée de poudre dans les jeunes générations en même temps que s'amointrit l'influence de la religion ; le taux d'activité féminin rattrape le taux masculin ; le taux de divorces est multiplié par trois en dix ans, et les situations monoparentales et recompositions familiales amorcent un développement continu... Les savoirs des Sciences humaines suivent le mouvement, le bébé devient une personne et Dolto une référence centrale, la décennie se concluant par l'ouverture de la Maison verte à Paris le 6 janvier 1979.

Ensuite, les années 1980 amorcent une autre mutation avec l'arrivée des premiers «bébés éprouvettes» (Louise Brown, 1979 en Angleterre, Amandine, 1982 en France, et le premier bébé belge en 1983) ainsi que le développement des pratiques d'assistance médicale à la procréation, y compris avec l'aide de tiers donneurs de gamètes (sperme ou ovule)... En parallèle, se réalise une explosion médiatique de

la question des pères, confrontés aux séparations conjugales et la difficulté du maintien des liens. En fin de décennie 1990 émerge la question de l'homoparentalité.

Un modèle familial en phase avec les savoirs cliniques

Avant d'indiquer plus précisément de quelle façon les savoirs sur les places et relations familiales se reconfigurent, il convient de rappeler brièvement à quelles grandes figures ces savoirs se sont initialement référés pour rendre compte de la montée de l'enfant et de la parentalité – cela dans une dynamique historique qui avait vu la médecine moderne prendre son essor et la place des mères reconsidérée. C'est ainsi que, au XIX^e siècle, se mettent en place les bases de ce qu'on pourrait appeler une « sanitarisation » et une « politisation » de la famille, passant par l'intégration de la médecine dans une politique qui s'appliquera à la question de la santé des populations. Ce mouvement, que Michel Foucault désigne comme l'apparition d'une *biopolitique*, se poursuivra jusqu'à aujourd'hui avec le développement de l'épidémiologie et la logique de responsabilisation des citoyens quant à la prise en charge de leur propre santé.

La mère, une cible idéale

Dans le mouvement historique de familialisation porté par le corps médical, la mère se trouve requalifiée comme principale éducatrice de l'enfant, d'abord dans le monde bourgeois puis dans l'ensemble des couches sociales. La conséquence en est l'assimilation de la femme à la maternité, l'articulant à ce qui apparaît alors comme les traits caractéristiques du féminin/maternel : sensibilité, faiblesse et irrationalité.

Parallèlement, la naissance de la psychiatrie avec Pinel, puis Charcot, pose le malade mental comme un sujet souffrant, mais c'est véritablement Freud qui va donner à la petite enfance et à la relation parentale

l'importance que l'on sait dans la genèse de l'esprit humain et des troubles psychiques.

La coupure que l'approche freudienne opère est radicale. Il rompt avec la représentation portée par le pouvoir médical et son appréhension organiciste des besoins et des fonctionnements du corps humain de l'enfant, de la mère et de la sexualité. La « psychologie des profondeurs », telle qu'on a pu l'appeler, en est encore à ses balbutiements et sa montée comme référentiel incontournable des dispositifs institutionnels de soin ne se fera que très lentement. Cette coupure que l'approche freudienne institue avec les conceptions médico-psychiatriques dominantes de son temps, organicistes et fonctionnalistes, va progressivement imposer un nouveau modèle interprétatif qui s'appuie sur l'importance de la mise en paroles du vécu.

Ce nouveau modèle va permettre de procéder, par le statut fondateur donné à l'interprétation, à une « rupture épistémologique » dans le champ du savoir psychiatrique constitué, et plus globalement dans les sciences de l'homme.

D'autres auteurs comme Piaget, Vigotsky, Wallon ou des pédagogues comme Decroly, Montessori, Freinet marqueront de leurs travaux l'étude du jeune enfant, mais la rupture introduite par la psychanalyse est sans doute la plus fondamentale, mettant en évidence l'importance de l'imaginaire et du fantasme dans le fonctionnement psychique. Cependant, si des auteurs comme Anna Freud ou Mélanie Klein développent l'analyse psychanalytique du jeune enfant, l'audience de la psychanalyse va rester limitée jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Si l'après-guerre marque le début d'une diffusion beaucoup plus large des savoirs cliniques, notamment ceux issus de la psychanalyse, c'est d'abord parce que des auteurs majeurs vont trouver dans ces circonstances particulières à développer et faire connaître leurs théories. C'est ensuite parce que l'en-

trée dans la société de consommation, qui s’amorce avec le début des «trente glorieuses», va permettre une diffusion médiatique des savoirs qui n’était pas possible jusque-là. Dans cette «société de consommation» qui advient, les médias occupent une place déterminante. Ils vont promouvoir les savoirs les plus susceptibles de toucher le plus grand nombre, c’est-à-dire les savoirs sur l’enfant et sur les relations familiales.

Certains ouvrages de vulgarisation connaissent ainsi un succès inattendu, comme le livre de Fitzhugh Dodson, *Tout se joue avant 6 ans*, celui de Laurence Pernoud *J’attends un enfant*, et, dans un autre registre, celui de Françoise Dolto, *La cause des enfants*. Mais ce qui a précédé de tels succès publics, et sans doute les a autorisés, ce sont les résultats de travaux fondamentaux publiés au sortir de la guerre, et en premier lieu ceux de René Spitz dès 1945.

L’après-guerre et la reconnaissance de l’affectivité du jeune enfant

L’effet produit par ces travaux s’avèrera très important, car ils vont permettre de renouveler le regard social sur le petit enfant et largement contribuer à changer les représentations sociales sur le bébé.

En effet, l’attitude et les croyances à l’égard de la petite enfance qui ont pu être développées entre la Première et la Seconde Guerre mondiale nous paraissent étonnamment archaïques. Les besoins du tout-petit étaient considérés essentiellement sous l’angle physique, peu d’importance étant accordée aux besoins affectifs, ludiques ou psychomoteurs. Or nous sommes désormais habitués à considérer que le bébé affirme dès la naissance une sensibilité extrême à son environnement, notamment relationnel.

Il faut cependant reconnaître que cette attitude et ces croyances, longtemps dominantes, n’étaient pas universellement partagées. Qu’il s’agisse des contro-

verses sur ce qui chez le bébé peut être considéré comme inné ou acquis, de l’importance reconnue à la mère pour le développement du bébé, ou même des consignes à suivre pour l’examen clinique, il est clair que pour certains pédiatres l’image d’un bébé réduit à un tube digestif ne convenait pas.

Cette prépondérance accordée aux besoins physiologiques a été particulièrement marquée après-guerre, du fait de l’urgence de la lutte contre la mortalité infantile. La mise en place de la Protection maternelle et infantile en 1945 en France (Norvez, 1990) et le développement en Belgique de l’Œuvre nationale de l’enfance (ONE, qui deviendra Office de la naissance et de l’enfant en 1983) correspondent ainsi à une phase où la survie du nourrisson apparaît primordiale. L’accent y est mis d’autant plus sur la dimension biologique que les personnels de la PMI ne disposaient pour leur grande majorité d’aucune formation psychologique.

Toujours est-il que là comme ailleurs le modèle de l’évolution des savoirs – savoirs sur lesquels s’articule l’évolution des pratiques – n’est pas celui d’une accumulation de connaissances aboutissant à une harmonieuse progression de celles-ci, mais plutôt celui d’une tension entre des positions contradictoires. Ces positions antagonistes peuvent entrer en conflit, susciter des retours en arrière, s’alimenter à des justifications idéologiques, voire économiques ou matérielles, pour repartir ensuite dans une autre direction lorsque le consensus scientifique ou le consensus social s’avère favorable à une nouvelle évolution. Il n’y a donc pas progression linéaire des savoirs, mais conflits, ruptures, décalages, détournements, et parfois progressive synthèse.

À cet égard, si la période d’après-guerre présente une particulière pertinence dans cette entreprise, c’est qu’un problème particulier s’est posé à l’époque. Il a véritablement permis à la psychanalyse de faire irruption dans la pédiatrie. Il s’agit du nombre exceptionnel de bébés privés plus ou moins durablement

de leurs parents suite à la guerre et placés en institution, avec les graves perturbations psychologiques que l'on a constatées chez ces bébés. C'est à partir de ce moment que les deux courants de la pédiatrie et de la puériculture traditionnelles, d'une part (qui s'intéressaient donc avant tout à la dimension biomédicale de l'enfant), et de la psychanalyse, d'autre part, vont véritablement s'interpénétrer pour donner la pédiatrie moderne.

On va voir se développer dès 1945, avec le psychanalyste américain René Spitz, la critique de ce qu'on a appelé l'*hospitalisme*, c'est-à-dire les graves perturbations psychiques présentées par les bébés bénéficiant de soins physiques adéquats, mais de soins qui restent totalement impersonnels et produisent des carences affectives souvent très graves. Les symptômes de l'hospitalisme attestent de la grande importance des relations précoces. Ils se traduisent par des troubles multiples du développement, somatiques mais surtout psychiques, pouvant aller jusqu'à la mort.

Conformément au modèle familial très largement dominant de l'époque, les carences affectives vécues par le bébé seront quasi-automatiquement assimilées à des carences maternelles. Le maternage représente l'archétype du soin au bébé, et les pratiques du soin (le *care* anglais) considérées comme d'essence maternelle. Ce qui posera quelques difficultés d'interprétation quand entreront sur le devant de la scène sociale ceux que l'on a appelés, faute de terme adéquat, les «nouveaux pères»...

L'idée, jusqu'alors prévalente dans le milieu médical, du bébé comme « tube digestif » tombe alors en désuétude au profit d'une représentation de l'enfant qui accorde à la vie affective une place grandissante.

Théorie de l'attachement et critique de l'accueil collectif

Tous les chercheurs et cliniciens sont loin de s'accorder sur l'origine psychique des troubles interprétés comme résultant de carences affectives. Beaucoup pensent que les dégâts identifiés comme relevant de l'hospitalisme pouvaient être d'origine organique. Le travail réalisé par Jenny Aubry et son équipe au début des années 50 dans un foyer de l'Aide sociale à l'enfance va alors confirmer l'origine psychique des troubles. Une prise en charge psychologique appropriée va permettre à de nombreux bébés de voir régresser leurs troubles, parfois de façon spectaculaire (Aubry, 1955).

Ces résultats rejoignent ceux de John Bowlby dans la vaste synthèse qu'il réalise pour l'OMS et intitulée *Soins maternels et santé mentale* (1952). Mais plus encore que l'importante contribution de Bowlby à l'analyse des carences affectives, ce qui reste attaché à son nom est la formalisation de la théorie de l'attachement permettant, au croisement de la psychanalyse et de l'éthologie, de rendre compte de l'importance des processus de constitution des liens dans la prime enfance (Bowlby, 1969).

Ainsi, cette reconnaissance de l'importance de la vie affective dès la naissance que portent les pathologies de la relation précoce s'appuie sur la mise en exergue d'un lien fondamental : le lien mère-enfant. Et l'exhaussement de cette dyade mère-enfant – qui entre en congruence avec les présupposés de l'époque – est porté à un tel niveau que toutes les autres relations en sont minimisées (le père) ou disqualifiées (l'accueil collectif). Une illustration de ceci est le glissement du terme de carence affective vers celui de carences de soins maternels, puis, plus directement, de carence maternelle. Cette approche donne à la mère une place d'autant plus centrale par rapport au bébé que, par le biais de Jacques, Lacan une fonction symbolique est reconnue au père, distincte de celle de la mère et qui justifie son éloignement de l'enfant.

Dans la théorie lacanienne, qui distingue les trois niveaux d'appréhension que sont réel, symbolique et imaginaire, la fonction symbolique paternelle s'articule à son autorité et ouvre l'enfant au langage. En ce sens, on peut dire qu'elle donne une importance au père qui pourrait, en quelque sorte, le consoler du déclin du patriarcat...

En parallèle, les lieux de garde (appelés à devenir lieux d'accueil) subissent de nombreuses critiques quant à leur caractère trop collectif et dépersonnalisant. À une époque où redouble la guerre froide, ils pâtissent en plus de leur assimilation à une pratique « collectiviste ». De fait, cette valorisation du lien mère-enfant et la reconnaissance de son importance pour le bon développement du bébé vont être utilisées pour développer une critique violente des structures d'accueil collectif, critique qui ne fait pas toujours la part des choses. Vont se trouver disqualifiées les expériences de socialisation extra-familiales au prétexte de l'importance irremplaçable de la relation affective mère-enfant, mise en valeur par les perturbations produites par les carences en soins maternels.

Critiquées depuis leur création en 1844 en France, 1845 en Belgique, pour leur insuffisance d'hygiène, les crèches verront les critiques se renouveler après la Seconde Guerre mondiale, alors même que les conditions d'hygiène sont devenues satisfaisantes, tant la fonction maternelle de nourrissage et de soin semble devenue irremplaçable.

Il faut attendre les années 60 pour qu'une meilleure reconnaissance de ces modes dits de garde s'exprime. De plus en plus acceptés comme lieux substitutifs à l'action maternelle lorsque la mère est occupée par son travail, à une époque où s'amorce le développement du travail féminin, les lieux de garde commencent à être perçus comme un support intéressant pour le développement de l'enfant et l'ouverture aux relations sociales. Comme l'évoque Irène Lézine (CIE, 1960), il s'agit « de donner un contenu

affectif, une signification verbale à toutes les situations qui mettent en rapport les adultes et les enfants dans les techniques de l'habillage, de la toilette, du repas, pour que les besoins affectifs de l'enfant soit davantage satisfaits. »

Cette évolution du regard va rapidement déboucher sur l'approfondissement de la formation des éducatrices en charge de jeunes enfants. Le dépassement de l'opposition mère-collectivité s'amorce, au bénéfice d'une conception qui présente le lieu d'accueil collectif comme complémentaire à la mère en voie d'émancipation. Le clivage se déplace alors de l'opposition mère-crèche à l'opposition accueil collectif temporaire (crèche) et accueil collectif permanent (pouponnière), sur lequel sont reportées la stigmatisation et les critiques. La psychanalyse se trouve alors constituée en théorie de référence quant au bien-être du bébé et contribue, dans le champ du savoir mais aussi de sa vulgarisation dans les médias, à l'affirmation du familialisme ambiant.

Dans l'ordre de la théorie largement dominante à l'époque, la chose est entendue : l'équilibre de l'enfant dépend de la phase primaire de fusion avec la mère, le père étant dévolu à « s'occuper de l'environnement de la mère » (Winnicott, 1958), les personnes étrangères à la triade constituant des substituts toujours plus ou moins insatisfaisants pour ceux qui pensent que la mère est irremplaçable. Cette position théorique reste d'actualité pour beaucoup de pédiatres, par exemple Aldo Naouri (1985) pour lequel l'implication du père dans les soins au bébé « véhicule, de manière suspecte, une dangereuse dénégation de la différence des sexes ». On comprend dès lors la virulence de certains à l'égard de toute prise en charge de l'enfant où la triangulation classique n'est pas respectée, et le désarroi que les mutations sociales en matière de parentalité ont pu entraîner.

Pourtant, nombre de psychologues et de cliniciens sont revenus d'une telle conception structuro-fonctionnaliste statique qui attribue une position spéci-

fique et inaltérable à chaque parent, distribuant des rôles et des fonctions strictement ordonnés autour de l'opposition père/mère sans reconnaître l'historicité de celle-ci.

Le basculement des années 1970

La fin des années 60 et les années 70 sont riches de transformations qui touchent aussi bien les mœurs et les pratiques sociales que les savoirs produits par les sciences humaines, dans un contexte de mutation économique, technologique, sociale et politique. De multiples réévaluations des connaissances sur les bébés, des représentations des places parentales et des interventions professionnelles se réalisent alors.

Mouvements sociaux et réévaluations théoriques

Il faut distinguer deux dimensions différentes dans la réévaluation théorique. Elles ne constituent pas vraiment des moments ou des étapes qui se succéderaient au plan de l'organisation des savoirs : non seulement elles se chevauchent dans le temps, mais la réorganisation des connaissances qu'elles provoquent participe plus d'un réaménagement, d'une sédimentation autorisant la coexistence d'énoncés contradictoires. En outre, ces deux remises en cause s'effectuent à deux niveaux très différents : celui du mouvement des idées à la fin des années 60 et dans les années 70, et celui de la recherche biomédicale avec l'introduction des procréations médicalement assistées à cheval sur les années 70-80.

Tandis qu'on voyait se diffuser des comportements remettant en cause l'ordre familial antérieur (virginité, divorce, union libre...) ou se revendiquant de mœurs jusqu'alors clandestines (homosexualité...), et surtout se faire massive la revendication féministe d'émancipation, de nombreux écrits sont venus soutenir ou alimenter les mouvements sociaux et les mutations en cours. La conception de la parentalité a constitué

un des éléments centraux des débats, alors que la version autoritaire de l'autorité paternelle et parentale aussi bien que les contraintes sociales limitant la relation amoureuse étaient remises en cause de façon virulente, et que de nouveaux repères éducatifs venaient symboliser la recherche – ceux que l'on a appelé, faute de pouvoir les légitimer par une désignation adéquate, les « nouveaux pères ».

Dans ce débat, plusieurs écrits ont fait date. Élisabeth Badinter (1980) a pour sa part infligé une blessure narcissique au féminin traditionnel en contestant l'existence d'un instinct maternel et d'un amour inné de la mère pour son enfant. L'écho donné à sa thèse ne pouvait laisser indifférents les chercheurs, d'autant plus que des travaux cliniques et anthropologiques remettaient en cause l'idée de la prévalence de la mère dans toute éducation.

La plus significative de ces réévaluations provenait toutefois de celles-là mêmes qui avaient contribué à théoriser en France la prévalence maternelle. Deux membres de l'équipe de Jenny Aubry – Myriam David et Geneviève Appel – relativisent l'importance considérée jusqu'alors comme irremplaçable de la mère dans la socialisation du jeune enfant par la publication de leur étude : *Loczy ou le maternage insolite* en 1973. Partant de l'observation de la façon dont des bébés séparés de leurs parents étaient pris en charge, sous la direction d'Emmi Pickler, à l'Institut national de méthodologie des Maisons d'enfants de Budapest (plus connu sous le nom de sa rue, Loczy), elles concluaient – fait extraordinaire pour les tenants de cette école – à la valeur d'un tel établissement, qui évite aux enfants « des carences graves, leur assure un bon développement, une organisation de leur appareil psychique et des possibilités de relation à autrui ».

Il faut noter que c'est sans se départir de leur pré-supposé théorique selon lequel le soin à l'enfant est l'affaire de la mère. Ce qui les incite ainsi à qualifier les pratiques de soin à Loczy de « maternage inso-

lite ». Elles reconnaissent par ailleurs que « c'est un leurre de penser qu'une femme peut soigner des enfants en institution au travers d'une relation qui fait appel à ses sentiments maternels » et qu'on se trouve en présence d'une « attitude fondamentale apparemment dépouillée de spontanéité qui donne un caractère artificiel et si peu «maternel» aux rapports nurse-enfant ». En fait, la théorie de référence ne permet pas de nommer le rapport de socialisation en question, et le recours à la notion de maternage est révélateur de la difficulté-même à penser une socialisation¹ de l'enfant qui ne soit pas centrée et organisée autour de la mère.

Toujours est-il qu'une brèche est ouverte dans la conception gynocentrique de la socialisation, qui va permettre de donner une nouvelle légitimité aussi bien à l'action des lieux d'accueil – qui ont répondu aux critiques concernant leur attitude dépersonnalisante en intégrant l'idée d'enfant-sujet – qu'à celle des pères s'essayant à la mise en œuvre d'une présence nouvelle à leurs jeunes enfants.

Il est vrai que deux évolutions majeures marquent de façon opposée la situation des pères dans les années 1970-80 : d'un côté, dans la dynamique de la remise en cause des rapports sociaux traditionnels entre sexes, de nombreux jeunes pères s'essayent à une proximité nouvelle avec leurs bébés. Désignés de façon un peu condescendante par l'expression «papas poules», ils expriment cependant une revendication forte à de nouvelles attitudes à l'égard des jeunes enfants, revendication articulée à la reconfiguration de l'ensemble des relations à l'intérieur de la sphère privée (exemplairement les relations hommes-femmes). D'un autre côté, l'une des expressions de cette reconfiguration réside dans l'explosion des séparations conjugales dans la même période. De nombreux pères sont alors déstabilisés dans leur paternité, étant donné un contexte où neuf fois sur dix les enfants restent avec leurs mères ;

1. Socialisation dans son sens large d'élevage, éducation et intégration des règles de la vie sociale.

ce fait montre le poids des déterminismes sociaux antérieurs et les résistances à la reconfiguration des places parentales. La prise de conscience sociale du risque de désaffiliation paternelle s'affirme, plusieurs enquêtes montrant que quelques années après la séparation une majorité de pères ne voient plus ou plus que rarement leurs enfants. De ces deux évolutions parallèles et contradictoires, les écrits en sciences humaines vont rendre compte.

La question du père

Ainsi, à partir des années 80, toute une fraction des psychanalystes va s'évertuer à théoriser cette présence des pères auprès de leurs bébés, aussi bien de l'intérieur du champ lacanien avec par exemple Bernard This ou Françoise Hurstel, qu'en s'opposant à son emprise comme Christiane Olivier. Les sociologues de leur côté commencent à s'intéresser sérieusement à la question du père ; mais c'est d'abord par le biais de l'analyse des dissociations familiales et de leurs conséquences sur la paternité ou la beau-parenté.

Repositionnement du paradigme clinique

Bien que perdure la position traditionnelle selon laquelle « le père est incapable de tirer du plaisir du rôle qu'il doit jouer et incapable de partager avec la mère la grande responsabilité qu'un bébé représente toujours pour quelqu'un » (Winnicott, 1957) et qu'il doive se satisfaire de son rôle de séparateur de la dyade et de médiateur du social, les contestations à l'égard de cette position dominante sont de plus en plus nombreuses et s'organisent en faisceau. Elles remettent en question pour chaque moment de la vie la légitimité d'une telle opposition entre les positions parentales.

Pour Geneviève Delaisi de Parseval (1981), « les idées reçues dans ce domaine constituent un écran idéologique qui se superpose à la réalité physiologique » car

« au regard de la procréation, l'homme et la femme, le père et la mère, ont un fonctionnement psychique identique. Ils partent, si l'on peut dire, avec le même bagage psychologique (conscient et inconscient) et sont, en ce sens, des êtres humains avant d'être des êtres sexués ». Une telle assertion fait rupture avec la conception classique des positions parentales, en mettant en évidence les barrières mises jusqu'alors à l'investissement imaginaire des pères.

Les manifestations d'une couvade² masculine durant la grossesse de la femme montrent l'importance de ce rapport imaginaire de l'homme à la grossesse et l'enfantement et son implication fantasmatique, à l'opposé d'une représentation qui fait de l'enfant la « chose » de la mère, et où « tout père porteur d'enfant ne sera qu'un usurpateur, un voleur, un pédéraste. Le corps à corps sera réservé à la mère, le père ne pouvant qu'aimer son enfant à distance » (This, 1980). Le refus d'une telle position, bien d'autres le prendront en charge, y compris des femmes.

Sans doute est-ce de l'extraordinaire valorisation de l'utérus comme producteur de l'enfant dans notre culture que découle une représentation du père comme portion congrue de l'enfantement et de ses suites ; mais l'une des conséquences de la généralisation de la contraception moderne va bien être d'éroder cette représentation en obligeant à « penser » l'enfant avant que de le faire. Aujourd'hui, il faut vouloir un enfant pour l'avoir, c'est-à-dire décider d'arrêter sa contraception. « Un travail qui s'effectue au stade de la conception d'un enfant, plutôt en amont qu'en aval de la naissance : plutôt au moment où les parents pensent l'enfant qu'au moment où ils l'éduquent » (Bataille, 1989).

2. Nombre de pères produisent des symptômes durant la grossesse, dont beaucoup tourment autour de l'idée de modification du ventre (prise de poids, ballonnements, vomissements...) et semble traduire la participation inconsciente du père à la gestation. Le terme de *couvade* pour désigner cet état réfère aux pratiques ritualisées d'accompagnement des pères à l'accouchement de leur femme, bien connues des ethnologues, que l'on rencontre dans de nombreuses sociétés tout au long de l'histoire.

L'effet de libération va alors être double concernant aussi bien la maîtrise de leur propre corps par les femmes que la revalorisation d'une paternité beaucoup plus volontaire que subie. Cette évolution va contribuer à un repositionnement de la PMI dans le sens de la sortie d'une vision essentiellement biomédicale de la maternité, avec une plus grande prise en compte de la dimension psychique, mais aussi de la place des pères.

On constate que, confortée par les résultats d'un nombre croissant d'études, la compétence paternelle s'affirme de plus en plus comme équivalente à celle de la mère, sans pour autant en être isomorphe. Au maternage va être associé un paternage de plus en plus présent, mais qui procède d'une façon de faire spécifique. Ainsi, le paternage ne menace nullement les identités de sexe, alors même qu'est démontrée l'adaptabilité sans problème des enfants à différentes figures d'attachement lorsque, par exemple, le couple met en œuvre une stratégie novatrice d'éducation.

Car le changement n'est viable que s'il est régulé ; autrement dit, « les formes relationnelles qui se tissent du père à l'enfant ne peuvent se modifier que dans une régulation consciente des rôles complémentaires des deux parents et dans leur responsabilité partagée envers l'enfant » (Hurstel, 1985).

Dans ce débat, les travaux de la psychologie du développement servent à étayer l'idée de la reconfiguration des relations du bébé aux deux parents, que les travaux en question soient d'origine américaine ou réalisés en Europe. Ils contribuent à légitimer la compétence paternelle en matière de soins et d'éducation du jeune enfant, aussi bien d'ailleurs que l'importance d'autres acteurs de l'entourage de celui-ci comme les autres enfants du même âge. Cela n'est pas sans conséquence au niveau de la légitimité sociale des nouvelles attitudes parentales, mais aussi au niveau de la théorie clinique, laquelle doit se reconfigurer.

Autant de résultats présupposent en effet un certain nombre de réorganisations de la théorie clinique, dont un auteur comme Michel Tort (1989) va brillamment montrer les enjeux. Et ces enjeux sont d'importance puisqu'à la disqualification antérieure de la position paternante du père, c'est-à-dire la délégitimation de son action concrète à l'égard du bébé, a correspondu une entreprise de « désymbolisation du maternel » par assignation de la mère à tenir la place de la matière fusionnelle d'où émerge le bébé ; par contre-coup, il y avait donc délégitimation de la capacité de la mère à s'inscrire dans le symbolique.

En d'autres termes, il n'était de ce point de vue ni vraiment légitime pour les pères de soigner leur bébé, ni vraiment légitime pour les mères de travailler ou d'investir le politique. Chose que les évolutions sociales ont largement battue en brèche.

Ce qui amène Michel Tort à conclure que « la théorie analytique dite de la fonction paternelle du Nom-du-Père, si elle rend compte de certains aspects de l'expérience clinique, où le phallicisme exerce ses effets dans l'inconscient, fonctionne en même temps comme version métapsychologique du procès du féminin, d'une désymbolisation du maternel ». Autrement dit, inscrire le père de façon structurelle dans le symbolique est en exclure la mère.

On le voit, la critique est sévère, mais sans doute nécessaire. Ces énoncés critiques répondent au risque de confondre l'interprétation d'un fait avec la complexité du fait lui-même. En l'occurrence, si l'organisation de la reproduction humaine n'est pas reconnue comme socialement produite, elle devient le lieu implicite de la reproduction sociale. L'ordre familial, pourtant historiquement daté, est alors posé comme naturel et détaché de la représentation qui en est faite.

Ce qui est loin d'être sans importance pratique, car, pour être véritablement fondées dans la réalité sociale, les nouvelles attitudes qu'expriment les

mutations des mœurs demandent à être légitimées sur le plan des savoirs. Ce sont les interprétations que proposent les savoirs qui vont légitimer les nouvelles attitudes au niveau de la symbolique sociale et de la formalisation juridique, ainsi que des acteurs et de leur identité.

Séparations conjugales et désarrois paternels

Tout autre est la situation de la paternité après une séparation du couple. Si les pères les plus avancés dans la contestation des normes antérieures s'évertuent à mettre en place des pratiques de garde conjointe ou de garde alternée, ils ne sont guère soutenus par le droit et les politiques publiques, qui continuent à percevoir les pères séparés comme « abandonniques » ou désinvestis. On argue aussi du nouveau principe de gestion de l'après-divorce³ selon « l'intérêt supérieur de l'enfant », principe qui commence à se généraliser, pour conforter la garde maternelle, en se montrant très frileux à l'égard des nouvelles pratiques.

Si bien que, dès le début des années 70, se créent des associations de pères vouées à défendre les droits de ceux qui se sentent éminemment floués dans la redistribution des places. Ces associations se focalisent sur la possibilité d'une plus grande proximité du père à ses enfants après la séparation, dans la logique de l'égalisation des places prônée par les nouvelles valeurs de référence. Tout un mouvement de pression se constitue alors, visant la reconnaissance d'une nouvelle place paternelle après la séparation ; il porte notamment sur la légitimation des pratiques de garde alternée.

En parallèle, la montée des séparations parentales et la prépondérance de la garde maternelle des enfants (9 fois sur 10) commencent à inquiéter le législateur. D'autant plus que les chiffres indiquent que de nombreux pères ne voient plus ou plus que rarement leurs

3. Mis en place en 1975 en France.

enfants. La prise de conscience d'un tel risque de désaffiliation paternelle, qui remet en question l'égalité des lignées parentales, maternelle et paternelle, contribue à convaincre le législateur du bien-fondé des revendications à l'égalité. Une série de lois vont être votées qui promeuvent la coparentalité, en l'occurrence le maintien des liens de l'enfant à ses deux parents après séparation.

En France, les lois de 1987/93 font éclater la notion de garde en distinguant, d'une part, la résidence habituelle de l'enfant et, d'autre part, l'autorité parentale. Selon la nouvelle norme, cette dernière reste conjointe quelles que soient les situations de vie. En 2002 la légitimité d'une résidence alternée de l'enfant est reconnue au même titre que la résidence chez un seul parent. (En Belgique, le principe d'hébergement égalitaire sera fixé en 2006.) Il aura donc fallu 32 ans pour qu'en France la coparentalité dans la famille unie, que prône la loi de 1970 – remplaçant la puissance paternelle par l'autorité parentale conjointe – trouve sa pleine expression dans les situations post-séparation.

Cette évolution s'est effectuée non sans provoquer de multiples tensions, tout d'abord avec les défenseurs d'une conception traditionnelle de la famille (dont un certain nombre de cliniciens), mais aussi avec une fraction des féministes de tendance différentialiste et conflictualiste à l'américaine⁴ qui, au nom de la lutte légitime contre les violences faites aux femmes, s'insurgent contre la possibilité que la résidence alternée permette de perpétuer ces situations... De fait, malgré une orientation générale commune de promotion de l'égalité entre les sexes et de valorisation de la « démocratie familiale », des représentants de mouvements féministes et d'associations de pères s'opposent périodiquement ; on voit en effet que ces questions sont chargées d'une

4. Avec l'idée d'une « guerre des sexes » portée par le contexte culturel américain, où le poids du religieux et d'un différentialisme naturaliste est beaucoup plus marqué qu'en France et d'autres pays européens (Scandinavie, Belgique, Pays-Bas, par exemple).

affectivité forte, et cela nuit à l'appréhension sereine de la complexité des situations et de ce que pourrait être un « intérêt de l'enfant » diversement interprété...

Ce qui pose la question de la complémentarité des fonctions maternelle et paternelle auprès de l'enfant. Aujourd'hui, les spécialistes de l'enfance sont divisés : certains dénoncent le principe d'alternance en fonction de l'âge de l'enfant en insistant sur son besoin de continuité ; d'autres récuse cette interprétation en mettant en avant la primauté des liens.

Repositionnement de l'accueil du jeune enfant

Ces évolutions concernant l'appréhension de la situation paternelle sont allées de pair avec une reconsidération de la question de l'accueil collectif des jeunes enfants. En effet, la position traditionnelle qu'adoptaient encore les auteurs au milieu des années 60 n'est plus tenable en tant que telle à la fin des années 70 : d'un côté, l'amour maternel ne peut plus être considéré comme un instinct avec la même évidence ; de l'autre, la possibilité d'une éducation viable et non pathologisante par des acteurs autres que ceux du cercle familial et son noyau, la mère, est reconnue. Enfin, l'importance du groupe d'âge est affirmée ainsi que celle du père.

Parallèlement l'émancipation des femmes se poursuit. La psychanalyse y voit l'occasion de nouvelles polémiques et la notion de nature humaine ou de nature féminine semble de plus en plus obsolète au profit de celle de relativisme culturel. En conséquence, la possibilité d'une garde dans un lieu collectif n'apparaît plus incompatible avec l'importance de la relation à la mère ; et le repositionnement plus centré sur l'éducatif aboutira à un changement de dénomination des lieux de garde en lieux d'accueil. Nous sommes en 1982, en France. En Belgique, la notion d'accueil éducatif prendra le pas sur celui de simple garde quelque temps plus tard, au terme des années 90.

La revalorisation des crèches

« La crèche est recommandable pour tous les enfants, indépendamment de leur origine. Elle atténue aussi les inégalités entre enfants provenant de classes sociales différentes, sans que pour cela le niveau général en soit abaissé. C'est le seul mode de garde qui soit réellement contrôlé, qui offre le plus de garanties, et dont les défauts initiaux (dans le domaine psychomoteur et le langage) sont bien présents à l'esprit de tous les éducateurs, et par là même susceptibles d'être combattus efficacement ». (Leclerc-Brebec, 1973, 78-79) Ce texte est l'indice d'un double repositionnement : celui de la pratique des crèches mais aussi celui des spécialistes de la petite enfance, dont les oppositions s'effacent pour s'orienter vers une position médiane où les « inconvénients » mais aussi les « avantages » des crèches sont reconnus.

À la reconnaissance classique de l'importance de la relation mère-enfant et des risques de carences affectives lors de toute séparation, s'adjoint la possibilité d'un accueil (de jour) qui peut être bénéfique aux enfants. On se met donc à la recherche d'une amélioration des pratiques d'accueil. Sont ainsi préconisées la diversification et l'amélioration des modes de garde et de leurs rapports avec le milieu familial pour favoriser la naissance de l' « homme nouveau » de la société post-industrielle.

Désormais, il est admis de façon presque consensuelle que l'accueil du jeune enfant dans une structure collective ne lui est pas forcément préjudiciable, voire même peut lui être bénéfique. Un nouveau discours tend d'ailleurs à se développer, celui des dangers d'un excessif repli sur la dyade mère-enfant. « Il reste vrai que l'élevage de l'enfant par la mère pendant les premiers temps, si elle s'y consacre volontiers et peut être suffisamment détendue, constitue un capital de santé physique et psychique pour l'enfant et renforce les liens familiaux et les possibilités d'identification de la mère aux besoins de l'enfant. Mais il est vrai aussi

que les conditions actuelles de vie, l'impréparation de beaucoup de femmes à la maternité, font cependant que souvent les mères, si on ne les aide pas, trouvent à cette tâche plus de frustration et d'insatisfaction que de gratification et risquent d'induire une relation pathologique faite d'hyper investissement, d'isolement à deux, ou au contraire d'indifférence, voire de rejet et d'hostilité ; que le prolongement d'une relation duelle exclusive au-delà de certaines limites carence l'enfant en apports extérieurs » (Brulé et alii, 1972, 25).

On le voit, la théorie de la carence se dialectise et sert maintenant à désigner une carence symétrique à celle des soins maternels, celle des relations avec les autres que la mère, alors que les risques psychologiques du repli sur la relation duelle sont mis en relief.

Ainsi, confrontés à la question de l'évaluation comparée du placement chez une gardienne ou dans une crèche, les experts ne prennent pas parti, trouvant à chacun de ces modes d'accueil des avantages et des inconvénients. Aux avantages de la garde chez une nourrice, qui résident dans la vie familiale et la personnalisation du rapport au bébé, sont opposés des inconvénients liés au manque de qualification et de garanties quant à la qualité de l'accueil. Le principe de la « crèche familiale » est alors préconisé avec une sélection et une formation des gardiennes ; celles-ci deviendront en France des « assistantes maternelles » avec la loi du 17 mai 1977, impliquant l'obligation d'une formation. En Belgique, ont été introduits à partir de 1974, dans les milieux d'accueil subventionnés, des « services de gardiennes encadrées » (devenant en 2002 accueillantes conventionnées).

Face à cette solution de garde, plusieurs avantages de niveaux différents sont reconnus aux crèches : l'égalité des soins, particulièrement appréciable pour les enfants issus de milieux défavorisés, la sécurité sanitaire et nutritionnelle, et l'importance nouvelle accordée aux « facteurs de stimulation intellectuelle

qu'offre la crèche » et aux contacts avec les autres enfants. Ce qui suppose un personnel en nombre suffisant et ayant bénéficié d'une formation adéquate, intégrant un enseignement psychopédagogique spécialisé.

Cette évolution apparaît ainsi symptomatique du changement de paradigme en cours dans les publications médicales et psychologiques. Les améliorations de l'accueil dans les différents lieux de soin et de garde ont en effet rendu progressivement indéfendable une critique inconditionnelle de l'accueil collectif découlant de la théorie de l'hospitalisme. Irène Lézine mentionne l'influence des psychologues sur l'amélioration du fonctionnement des crèches, avec « plus de liberté de mouvements [pour le bébé], un climat affectif chaleureux et des activités stimulantes. En ce sens, l'harmonie des points de vue entre l'éducation de l'enfant dans sa famille et dans la crèche est fondamentale » (Lézine, 1974, 214).

Ce qui a pour conséquence une plus grande ouverture des crèches aux parents et une communication accrue, notamment pour dépasser les incompréhensions provoquées par la vulgarisation de la notion de carence affective, inappropriée pour parler des séparations temporaires qui sont, au contraire, plutôt bénéfiques pour l'enfant. Les travaux ultérieurs ne feront que confirmer le renouvellement de cette approche. Dès lors, l'obligation pour l'enfant de vivre une période plus ou moins longue en collectivité n'apparaît plus comme une malédiction si l'attitude des adultes à l'égard des enfants les prend en compte dans leur être, avec une coopération suivie et approfondie entre les personnels, permettant un apport de la collectivité considéré comme très bénéfique pour les plus défavorisés.

De tels discours sont écoutés, et influencent l'action des pouvoirs publics en matière d'accueil de la petite enfance selon les deux axes de l'accueil collectif (crèches) et de l'accueil maternel (assistantes maternelles ou gardiennes encadrées). Ainsi, la gamme

des mesures d'incitation à l'ouverture de crèches s'élargit, alors que les statuts professionnels s'affirment et se diversifient et qu'est officialisée l'existence des crèches familiales, regroupant, organisant et gérant le travail de plusieurs professionnelles de l'accueil familial sur un quartier. En 1981 en France, les crèches parentales qui se sont fortement développées bénéficient d'un statut officiel. Elles ne seront mises en place en Belgique qu'en 2004, et resteront marginales.

Les crèches ont ainsi vu leurs pratiques jusqu'alors fortement marquées par une perspective « hygiéniste » se réorienter vers ce qui deviendra progressivement leur leitmotiv : l'éveil et la socialisation du jeune enfant (Neyrand, Fraïoli, 2008). On assiste à l'arrivée en France des « éducatrices de jeunes enfants » qui remplacent les anciennes « jardinières d'enfants » et bénéficient d'une formation qui les ouvrent à cette nouvelle problématique, déjà opérante dans de nombreux établissements mais que les années 70 vont systématiser.

Désormais, on peut dire que l'accueil collectif est enfin reconnu non seulement comme une nécessité, liée à une évolution irréversible des rapports sociaux et de la situation des femmes, mais aussi en tant que support bénéfique de la socialisation de l'enfant, son éveil et son épanouissement. Mieux contrôlé et plus homogène qu'auparavant, il offre très généralement les garanties d'une prise en charge optimale du bébé. Il lui demeure des opposants qui ne jurent que par la relation maternelle, mais le rapport de forces a basculé et joue en faveur de l'accueil.

Ainsi, le terrain est prêt pour que de nouveaux modes d'accueil soient mis en place, comme les lieux d'accueil enfants-parents, popularisés par la principale de leurs protagonistes, Françoise Dolto, qui profite de son audience médiatique pour rendre populaire une première expérience qui va progressivement essaimer : la Maison verte, qui ouvre à Paris en 1979, et en 1983 à Bruxelles.

Françoise Dolto et le renouveau de l'approche de la petite enfance

« Entendre l'archaïque » : ce fut sans doute le maître-mot de la pratique de Françoise Dolto, qui fit découvrir au grand public (notamment par la radio) ce que pouvait concrètement signifier cette idée issue de la psychanalyse, et bien souvent même avant la période de l'Œdipe, à l'instar de Mélanie Klein. Lacanienne, et assez détachée de ses illustres prédécesseurs (Mélanie Klein, Anna Freud, Donald Winnicott...), Dolto a conçu une approche spécifique de la petite enfance que l'on pourrait définir selon le titre de certains de ses ouvrages : *Au jeu du désir*, *Tout est langage* et *La cause des enfants* (1981, 1987, 1985). Son approche de l'enfant est, en effet, basée sur la prééminence du langage ; il ne s'agit pas de jouer mais de parler avec lui selon son langage sans supposer que celui-ci ne peut pas comprendre ce que lui disent les adultes, car « l'accueil et la communication interpsychique langagière sont indispensables. Nous ne croyons pas le bébé capable d'entendement de la parole, parce qu'il ne peut encore émettre des sons spécifiques qui répondent de son entendement des paroles qu'il entend. Mais si on assiste et sait observer sa mimique, il répond à tout » (Dolto, [1985] 1987, 570). Ce qui implique un « parler vrai » comme attitude de base à l'égard de l'enfant, qui deviendra l'une des formules les plus connues de la pratique de Dolto.

En définitive, « on en est aux balbutiements d'une découverte essentielle : que l'être humain est un être de langage dès sa conception ; qu'il y a un désir qui habite cet être humain ; qu'il a des potentialités que nous soutenons ou que nous négativons. C'est surtout cela : il a des potentialités de désir mais, si celui-ci n'est pas tissé d'éléments langagiers, la fonction symbolique, qui est toujours en activité durant les états de veille, marche à vide sans code, sans organiser un langage communicable » (*ibid.*, 569-570). L'originalité de la démarche de Françoise Dolto est alors bien d'établir avec l'enfant un dialogue

singulier, et de montrer que ce dialogue peut être établi par tous, en particulier ses parents, à condition de « parler vrai ».

Pour Françoise Dolto, le sujet est déjà présent chez l'enfant qui naît en tant que sujet du désir de vivre, pris dans le langage qui le signifie. Position qui autorise la psychanalyste à cette pratique de proximité à l'égard du bébé dont les effets ont pu paraître si extraordinaires à certains. Cette ouverture de F. Dolto à l'intervention sociale la conduisit parfois à certains excès interprétatifs, mais cette promotrice de l'idée d'enfant-sujet a su se nourrir des idées qui ont traversé le demi-siècle.

L'idée de Maison verte n'aurait peut-être pas vu le jour sans le passage de Dolto à la crèche sauvage de la Sorbonne en 1968, alors qu'elle a déjà 60 ans, et qu'elle s'écrie : « C'était vraiment un lieu de vie et de développement, qui l'aurait cru avant cette expérience ! » La sensibilité qu'elle manifeste à l'évolution sociale lui permet d'en ressentir l'intérêt et les risques, en permettant de faire un bond en avant à l'approche des bébés et jeunes enfants.

Complexification de l'approche des parents et de l'enfant

Dans ce contexte de reconfiguration des mœurs aussi bien que des savoirs, un courant théorique va marquer de son empreinte la réflexion sur la situation des hommes et des femmes. Il va contribuer à faire évoluer le regard sur les places parentales, et en premier lieu la maternité. Il s'agit de la théorie féministe qui va connaître un essor sans précédent dans les années 1970.

Un féminisme qui interpelle la conception classique de la maternité

Dès 1949, le livre de Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, s'était attaqué à ce bastion de la condi-

tion féminine que représentait le rapport à l'enfant. Mais le retentissement qu'il connut alors n'avait pas eu d'écho dans les milieux « scientifiques », qui découvraient au même moment l'importance des « carences de soins maternels ». Il fallut attendre les années 70 et l'irruption d'un féminisme dissident du gauchisme pour que la critique de la dépendance maternelle soit véritablement entendue et marque le développement des idées sur la petite enfance.

Partout dans le monde occidental se répandent les écrits féministes, le numéro 54-55 de *Partisans* (1970), *Libération des femmes année zéro*, inaugure la critique radicale de la maternité aliénée : les soins à donner au bébé, en immobilisant la mère à la maison et la rendant dépendante du père, la transforme en *esclave*, propos qui prend à rebrousse-poil tous les propos solennels sur la grandeur des tâches maternelles. Dans *Maternité esclave* (Collectif, 1975, 5), est réaffirmée l'idée que « c'est la maternité elle-même qui est la pierre de touche de l'oppression ». On est loin de Spitz, qui dénonçait « l'embrigadement de la mère dans le travail d'usine » au détriment de l'exercice de sa fonction maternelle au foyer.

Alice Schwarzer (1977, 296-297) résume assez bien dans *La petite différence et ses grandes conséquences* le procès que font les féministes à un prétendu savoir psychologique qui, à partir de prémices justes et reconnus par tous dans leur évidence (la proximité de la mère au bébé donnée par la naissance) en déduisent des implications considérées comme « idéologiques » (la nécessité de l'exclusivité maternelle). « *Au nom de la capacité d'enfanter, indéniablement positive en soi, les femmes sont condamnées toute leur vie à faire la cuisine, le ménage et la lessive pour les autres, à consoler les autres. De la faculté biologique de donner la vie, notre société a fait un devoir social ! Et cela au nom de « l'instinct maternel » qui, paraît-il, nous prédestine non seulement à mettre les enfants au monde, mais encore à les élever. Les propagateurs de cette morale sont des psychologues tels qu'Alexander Mitscherlich, qui*

écrit : «La confiance originelle de l'enfant ne s'épanouit que dans la relation à la mère et avec personne d'autre.» Ni la biologie ni les recherches en matière de socialisation ne justifient que de telles spéculations patriarcales soient élevées au rang de dogme scientifique. Un enfant a besoin d'amour, de stimulations et de soins – peu importe la personne ».

Les féministes s'élèvent ainsi contre une conception de l'exclusivité maternelle dans les soins au bébé, dont on a vu qu'elle était en train d'être relativisée, y compris dans les rangs de ceux qui, au départ, l'avait théorisée – même si la version structuraliste des fonctions parentales a assigné aux femmes des places différentes en quelque sorte « par nature », mais une nature *psychologique*, qui leur permet de résister de leur position imprenable à toute remise en question.

De la socialisation différentielle des sexes

Du point de vue de l'enfant, deux livres vont marquer l'histoire de la critique féministe des rôles et vont contribuer à repositionner les pratiques d'éducation. D'abord, le succès international (250 000 exemplaires) du livre d'Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles* ; ensuite, l'ouvrage de deux sociologues français, *La fabrication des mâles* de Georges Falconnet et Nadine Lefaucheur. Si la question de la prime enfance y est vigoureusement posée, c'est bien parce que « à 3, 4 ans, c'est-à-dire aussi loin que peuvent remonter les souvenirs d'un individu, tout ce qui est lié, dans son destin, au sexe auquel il appartient, est déjà accompli » (Gianini Belotti, 1974, 8).

Il apparaît donc nécessaire de déconstruire la façon dont les conditionnements sociaux de sexe sont effectués dès le plus jeune âge. Par exemple, Odette Brunet et Irène Lézine ont montré que les mères semblent généralement accorder moins d'importance à l'allaitement des filles, qui est prolongé moins longtemps que pour les garçons (Brunet, Lézine, 1952). Or, comme le souligne E.G. Belotti à la suite d'un certain nombre de psychanalystes, « c'est précisément

dans cette acceptation profonde du corps de l'enfant par la mère [en l'occurrence dans la tétée] que naît «l'estime de soi», qui est souvent si rare chez les filles et si excessive chez les garçons » (p. 41).

Tout un ensemble de notations vient alors confirmer cette secondarisation (inconsciente) des filles par beaucoup de mères pour confirmer ce que Freud avait déjà relevé en son temps, c'est-à-dire la difficulté de la relation mère-fille, alors que la relation mère-fils apparaît plus facile. S'y ajoute une valorisation de la virilité du petit garçon, appuyée sur « le préjugé selon lequel le garçon est naturellement doté d'instincts sexuels beaucoup plus puissants que ceux de la fille » (Gianini Belotti, 1974, 59-60). De la même façon, l'hypertonie d'un garçon sera bien acceptée à la différence de celle d'une fille. Et les choses vont en s'accroissant, si bien que « de deux à trois ans, la pression exercée sur la petite fille est à son paroxysme. » (*ibid.*, 85).

Ce qui ne veut pas dire que tout sera facile au garçon, car, en contrepartie de sa position dominante, il devra refouler sa sensibilité, répondent les auteurs de *La fabrication des mâles*. « Quand on est un garçon, on ne pleure pas. Qu'on ait les genoux écorchés ou un gros chagrin, on retient ses larmes. Le petit mâle apprend très vite qu'étant un garçon, il lui faut contrôler, refouler sa sensibilité, savoir garder la face et masquer ses sentiments » (Falconnet, Lefaucheur, 1975, 149). Il dispose cependant de telles compensations qu'il intègre généralement sans trop de perturbations sa place assignée.

Le succès du livre de E.G. Belotti, y compris auprès du public masculin, tient aussi à la reconnaissance de la participation active des femmes dans leur rôle de mère à la secondarisation des petites filles et leur assignation à une place prédéterminée de femme au foyer. En cela, il délivre d'une partie du malentendu engendré par la critique féministe violente des attitudes masculines, dont était créditée la volonté machiste de la catégorie des hommes, alors que les

mères constituent le relais premier du système social patriarcal. Ce que Germaine Greer exprime de façon plus violente encore : « *Même si les recherches prouvaient d'une façon incontestable que le développement des facultés de l'enfant est considérablement retardé par le rôle que lui inflige une mère qui voit en lui alternativement son joujou et son œuvre, on n'en tiendrait aucun compte dans une culture qui considère la domination maternelle comme nécessaire à la formation de la personnalité* » (Greer, 1971, 90).

Dans cette perspective, la mère est à la fois esclave et tyran. L'analyse débouche sur une remise en cause des rôles de sexe qui a notamment pour conséquence une redéfinition de la place du père par rapport à l'enfant. On comprend alors à quel point la formule de Simone de Beauvoir (1949) reste d'actualité : « la complexité de toute cette affaire provient de ce que chaque camp est complice de son ennemi ; la femme poursuit un rêve de démission, l'homme un rêve d'aliénation ».

Ce qui fait alors de la prime enfance l'enjeu majeur pour un changement vers l'égalité. S'opposent ainsi, d'une part, *les féministes*, qui désignent l'éducation lors de la prime enfance comme l'un des lieux privilégiés d'une possible transformation sociale des places attribuées à chacun des sexes, aux partisans d'une famille traditionnelle, d'autre part, ces *familialistes* qui considèrent comme fondamental que soit respectée une distinction nette des fonctions et rôles parentaux. Ce seront finalement les *stratégies des femmes* (Commaille, 1992) qui permettront de sortir de cette opposition en effectuant un compromis entre aspirations individualistes et contraintes familiales, où les hommes voient eux-mêmes leur place redéfinie. Mais il faut sans doute y voir aussi une volonté des hommes, ou d'une partie de plus en plus importante de ceux-ci, de remettre en cause des relations avec l'autre sexe jugées insatisfaisantes et un rôle masculin traditionnel contesté, au moins partiellement et notamment quant à la définition du rôle paternel.

Le rapport au jeune enfant constitue un des premiers domaines investis par les conjoints dans le processus de redistribution des activités familiales. Or, si les lois ont encadré cette évolution en mettant en place les conditions de ce que certains ont appelé un « féminisme d'État », le repositionnement des pères n'a pas été pareillement élaboré sur le plan conceptuel et critique, et par contrecoup juridique. Comme toute catégorie dominante, la catégorie des hommes a longtemps été peu interrogée et la critique féministe en a été essentiellement globale. Dans ce mouvement de reconfiguration, un obstacle à cette élaboration d'une nouvelle place paternelle dans les discours sociaux (scientifique, médiatique et juridique) a tenu à la virulence de certaines positions critiques : les hommes y sont présentés comme une catégorie homogène, tous participant de ce fait à la reproduction de la domination masculine. La possibilité de mise en œuvre de stratégies divergentes prenant appui sur de nouvelles élaborations théoriques a ainsi été déniée.

Dans la théorisation structuraliste classique de cette position de principe, la catégorie de sexe surdétermine en quelque sorte toutes les autres variables de définition des situations. De ce fait, tous les hommes partagent identiquement la responsabilité de la domination masculine, même s'il est reconnu qu'ils sont aussi victimes du « système ». Ce qui laisse peu de place pour une légitimation *théorique* d'attitudes alternatives au rôle traditionnel des hommes et des pères, même si ces attitudes sont attendues et suscitées sur un plan *pratique*.

Un nouveau positionnement des pères devra donc trouver un autre discours pour sa refondation que le discours féministe, du moins celui des années 70, marqué aussi bien par la tradition marxiste que par la tradition féministe américaine séparatiste.

Deux ordres de discours qui, tout en dénonçant les réquisits d'une réalité sociale – la domination masculine – ne permettent pas d'élucider la place qu'y

occupent les stratégies des acteurs sociaux pour en dégager les potentialités de leur évolution. Ce qui peut expliquer que l'obtention d'un certain nombre de garanties sociales (avortement, contraception, divorce, concubinage), parallèlement à l'évolution des mentalités et des pratiques (sur l'emploi féminin, l'union libre, la sexualité, le partage des tâches), aient pu accompagner la décrue de la vague féministe plus sûrement que la crise interne d'ordre politique du Mouvement des femmes.

La question du genre et le rapport à l'enfant

Avec *L'amour en plus* (1980), c'est à ce travail de déconstruction des évidences que se livre Élisabeth Badinter s'attaquant au « mythe de l'amour maternel », amour qui serait enraciné dans la nature humaine comme l'expression d'un « instinct ». Que voyons-nous à ce mot dans le Petit Robert ? L'instinct, une « tendance innée et puissante, commune à tous les êtres vivants ou à tous les individus d'une même espèce ». Or cette tendance, si elle est présente chez de nombreuses femmes, ne semble guère innée et encore moins le lot de toutes.

« Aux yeux d'un grand nombre, ne pas aimer son enfant est le crime inexpiable. Et quiconque tente de montrer que cet amour ne va pas de soi est immédiatement soupçonné soit de déraisonner, soit d'être l'accusateur injuste des femmes du passé, soit enfin d'interpréter propos et comportements en fonction de valeurs actuelles. En un mot, de méconnaître la rigueur scientifique qui interdirait de conclure des comportements à l'existence ou à l'absence d'un sentiment » (Badinter, 1980, V). Dès lors, l'auteur va rester sur une certaine réserve, en admettant que « S'il est indiscutable qu'un enfant ne peut survivre et s'épanouir sans une attention et des soins maternels, il n'est pas sûr que toutes les mères humaines soient prédéterminées à lui donner l'amour dont il a besoin ». Pour Élisabeth Badinter, il peut donc y avoir

substitut maternel, mais le soin reste maternel ; position qui évoluera quelque peu avec la parution d'*XY de l'identité masculine*, onze ans plus tard, en 1992.

La thèse de *L'amour en plus* est cependant suffisamment forte en elle-même pour provoquer de nombreuses réactions, notamment de la part de ceux qui croient en l'existence d'une nature humaine qui ne peut changer qu'en surface, et « qu'une femme est faite pour être mère, et même bonne mère », pour ne pas dire suffisamment bonne... En 1980, le mouvement féministe a complètement transformé le regard sur la situation des femmes en déliant leur destinée de la fonction reproductrice et en leur dégageant un autre espace social de réalisation personnelle : la profession, et aussi, comme pour les hommes, les activités du temps libre.

L'originalité de la position de Simone de Beauvoir en 1949 n'est plus choquante, et nombre de ses revendications d'alors sont passées dans les mœurs. Il n'empêche que l'amour maternel demeure le point névralgique de la représentation du rôle féminin. Ne pas avoir d'enfant ou différer leur venue, soit ; mais, s'il est là, on ne peut que l'aimer. Le livre de Badinter va alors constituer un choc d'autant plus violent que ses arguments semblent difficiles à réfuter. En cela, on pourrait presque dire qu'il va infliger une blessure narcissique à l'identité féminine. Identité dont on peut penser que, nonobstant les multiples exemples de « mères indignes », elle continue à conserver en son noyau l'idée d'un amour pour l'enfant fait de douceur et de générosité.

Pourtant, après Simone de Beauvoir, d'autres travaux historiques avaient soutenu l'idée de l'absence de l'instinct maternel. Ainsi, le livre d'Yvonne Knibielher et Catherine Fouquet sur *l'Histoire des mères* montre qu'au début du XX^e siècle la volonté de réduire la mortalité infantile va de pair avec la nouvelle protection accordée par la loi aux filles-mères. Cela s'accompagne d'une volonté d'éduquer les mères. Si la mère doit être éduquée pour soigner son

enfant et le maintenir en vie, c'est pour le moins que son instinct est défaillant. Mais cette idée – qui va devenir progressivement prévalente et aboutir à ce qu'aujourd'hui les mères sont avides de lectures et de conseils pour bien élever leur enfant – ne remet pas vraiment en question celle de l'amour inné et universel de la mère pour son enfant. Si l'instinct est défaillant c'est au niveau technique, non quant au fond.

Ces travaux montrent que l'intérêt social pour les mères ne date que de la fin du XVIII^e siècle, exprimant entre autres la volonté d'arrêter l'énorme mortalité infantile. L'association faite alors entre l'amour et la mère a de fait réduit la femme à sa fonction de mère, et signé le déclin du rôle historique du père, écarté de l'intimité mère-enfant qui s'affirme. L'idée de la naturelle universalité de l'amour maternel est donc bien le fruit d'un procès historique qui, par le biais de toutes sortes d'intermédiaires, va s'imposer comme une évidence. L'indice de cette nouvelle valeur accordée à la relation mère-enfant est bien le changement d'attitude à l'égard de l'allaitement et la nouvelle obligation qui sera alors faite aux femmes d'allaiter leurs enfants, et seulement les leurs.

D'abord justifié par des raisons physiologiques et sanitaires par les hygiénistes du XIX^e siècle, l'allaitement maternel deviendra au début du XX^e siècle le moyen de promouvoir l'équilibre psychologique du bébé et d'asseoir l'attachement de la mère à l'enfant. Ce à quoi on arrive alors avec l'entrée dans le XX^e siècle, c'est à ce qu'Élisabeth Badinter nomme « l'amour forcé » ; la psychanalyse joue ici un rôle majeur en formalisant sur le plan théorique cette idée de la mère comme responsable de l'état psychologique et du bonheur futur de son rejeton. Il faudra attendre la montée de nouvelles aspirations féminines portée par la scolarisation pour que le poids de la double journée des mères au travail soit un puissant levier pour une redistribution des tâches éducatives dans la famille, parallèlement à la reconnaissance d'une nouvelle paternité affective.

Comme l'énonce *F Magazine*, une idée s'est imposée dans le corps social : « la maternité est un don et non un instinct comme on essaie de nous le faire croire. Que celles qui ne sont pas douées pour cela soient laissées en paix » (*F Magazine*, 1978, 93). En tout état de cause, le livre de Badinter marqua la fin d'une période où on pouvait encore affirmer l'évidence naturelle de la place de la mère à l'égard de l'enfant. Il venait par son audience constituer le fer de lance d'un certain nombre de propos féministes dénonçant l'assignation des mères à l'enfance.

De nouvelles dimensions de la mutation familiale

Mais ces réévaluations contradictoires et largement inabouties de la théorie dominante ont dû composer avec des bouleversements tout aussi fondamentaux, ceux apportés par le progrès biomédical qui a permis d'intervenir sur le processus-même de la reproduction.

Assistance médicale à la procréation et mise en abîme des certitudes antérieures

La rupture que vont provoquer les progrès de la biologie médicale appliquée à la reproduction sur les conceptions de la parentalité, avant même que d'intéresser l'ordre des savoirs constitués sur l'Homme, va être d'ordre éthique. Les sciences humaines ne peuvent fournir de réponses aux questions que d'emblée posent les Procréations Médicalement Assistées dès 1978, avec la naissance en Angleterre du premier « bébé éprouvette », Louise Brown. Très rapidement les médecins, devant la réticence des psychanalystes à répondre à leurs interrogations, à leur offrir « une garantie pour les assurer qu'ils n'étaient pas en train de fabriquer des psychotiques à la chaîne » (Delaisi, 1985), vont se tourner vers les philosophes et les représentantes des instances de régulation morale du social que sont les religions.

L'apparition des comités d'éthique symbolise cette réorganisation tout autant qu'elle exprime le désarroi ambiant ; ce dont il faut bien prendre la mesure est en effet le fait que ces nouvelles techniques d'aide à la procréation apportent désormais *de l'incertitude* là où les théories traditionnelles se sont élaborées au regard de l'immuabilité des données constitutives de la parentalité. Le plus bel exemple en est fourni par la

remise en question de ce qui de tout temps a permis d'asseoir les représentations du parental : la certitude de la maternité biologique.

Avec le transfert d'embryon se pose la question de savoir qui est la mère biologique : la donneuse d'ovocytes ou la porteuse de l'embryon ? L'enfant pourrait-il être issu de deux mères, puisque l'une et l'autre sont indispensables à sa survie avant qu'il n'en vienne à naître ? La question est choquante, presque irrévérencieuse à l'égard de l'éternel maternel, et la tendance sera très vite à la refouler en instituant l'anonymat et le secret en ce qui concerne les donneurs de gamètes. Pourtant, si le sujet reste encore très débattu en France, l'anonymat a été remis en question dans beaucoup de pays européens, dont la Belgique. Mais la science va plus loin encore : lorsque son conjoint est lui aussi stérile, une femme pour être mère peut porter un embryon constitué de l'union de deux gamètes dont l'origine leur demeure inconnue ; et une mère peut porter pour une autre femme un embryon qui, devenu un bébé, sera remis au couple (ou à la personne) pour lequel elle l'a porté.

Le désarroi est grand puisque selon les pays, ou même les moments de l'histoire d'un pays, telle ou telle pratique sera ou non légalisée et autorisée ou interdite. Les donneuses d'ovocytes seront selon les cas anonymes (en France) ou pourront faire partie de l'entourage de la mère (en Belgique), et les mères « porteuses » autorisées ou non à exister. Pour l'homme, le don de sperme pose le même problème, mais il est moins choquant pour l'esprit (et pour la théorie) car la paternité a toujours été réputée incertaine biologiquement et définie socialement. De plus, la question de la double paternité biologique ne se pose pas puisque l'homme n'est pas le « porteur » de l'enfant.

Ajoutons à cela que ces techniques peuvent concerner d'autres personnes que celles vivant en couple hétérosexuel, qu'il s'agisse de personnes seules ou de couples homosexuels de l'un ou l'autre sexe,

voire de femmes ménopausées, et l'on conçoit que la représentation *normale* de la parentalité en prenne un drôle de coup.

Dans les années 80, les savoirs des sciences humaines et sociales sur le bébé et les places parentales se trouvent ainsi en pleine recomposition sous l'influence tout à la fois de l'évolution des mœurs et de celle des technologies biomédicales. Mais cette évolution des savoirs se couple à la montée des interrogations des parents et futurs parents sur eux-mêmes quant à leurs rôles et à leurs places. Les médias y trouvent une occasion de développer leurs discours pour répondre aux attentes produites. Toute une dynamique de vulgarisation des discours scientifiques trouve ainsi à se développer, promouvant de plus en plus une culture psychologique de la famille.

Nouvelle place des savoirs et risques de la médiatisation

Confrontés à cette exacerbation des questions relatives à la conception, la gestation, la naissance, le très jeune âge et la filiation, les médias ont adopté un positionnement jouant sur la complémentarité : c'est-à-dire, un écho relativement faible dans les publications à vocation généraliste (et même celles spécifiquement destinées au public féminin), qui vont traiter plus spécifiquement des questions d'actualité (exemplairement celles relatives à la filiation), compensé par l'apparition et le développement de supports exclusivement consacrés à la petite enfance et à la parentalité. Parmi eux des livres bien sûr, dans la tradition déjà ancienne des manuels de puériculture, mais surtout ce phénomène nouveau qu'a constitué l'apparition de périodiques voués aux bébés et leurs parents, dont l'ancêtre et le prototype est constitué par la revue *Parents* fondée au moment où les questions relatives au domaine privé font irruption sur la scène publique, en 1969. L'actualité y est presque ignorée, au profit d'une position de soutien pragmatique à la parentalité et à l'élevage du bébé.

Ce dont il est question dans ces revues, c'est d'abord la périnatalité et la toute petite enfance, dans le but de satisfaire la soif d'informations des parents et répondre à leurs angoisses quant à la bonne façon de se comporter vis-à-vis de leur enfant. Les savoirs évoqués apparaissent ainsi fonctionnalisés et présentés un peu comme des « recettes » pour réussir une éducation a priori problématique. En ce sens, ils semblent relever d'une double logique : répondre à une demande suscitée par l'engouement pour la petite enfance et les questions relatives à la parentalité, et, dans le même temps, étendre et renforcer cette demande pour entretenir la logique de mise sur le marché de savoirs transformés en objets de consommation.

Dans un tel processus de vulgarisation incontrôlée, les connaissances scientifiques apportent, malgré elles, une légitimité à un discours dont la caractéristique majeure reste de ne pas satisfaire aux exigences de rigueur du domaine dont il s'inspire.

L'alibi scientifique

Si l'on rencontre parfois une grande rigueur dans la présentation des connaissances sur un sujet, on rencontre aussi souvent des « résultats » assésés sans aucune référence ni identification des auteurs, où un pseudo-savoir est considéré comme légitime parce que référé à une scientificité d'autant plus transcendante qu'elle n'est qu'invoquée. Le supposé savoir devient sa propre référence, tirant sa légitimité de son statut annoncé comme scientifique, alors même que toute allusion à la production de ce savoir, son origine et sa mise en discussion est évacuée. La formule devient alors : « des chercheurs américains ont trouvé que... », quand ce n'est pas : « les psychologues nous disent que... ». Dans ce procédé discursif dont sont friands les médias, c'est la référence à l'expert qui tient lieu d'expertise, et permet de légitimer n'importe quel énoncé. L'excessive simplification se fait au bénéfice bien souvent de la tentation à laquelle est confrontée tout discours journalistique : le sensationnalisme.

La principale critique que l'on peut alors adresser à la diffusion mass-médiatique des savoirs constitués réside bien dans ce que j'appellerai leur *décontextualisation*, c'est-à-dire la disparition du contexte de production des savoirs en question, ce qui en fait leur intérêt, leur spécificité, mais aussi leur caractère relatif et la possibilité de leur mise en discussion. L'oubli fréquent de la référence à l'énonciateur ou de l'identification des énoncés participe de ce procédé qui confère au savoir invoqué une apparence de vérité scientifique *révélée*. Et ce d'autant plus lorsque le savoir de référence apparaît comme plus « scientifique », c'est-à-dire plus médical, à l'exemple des variations sur la meilleure façon de coucher le bébé pour prévenir la mort subite du nourrisson

La fonction positive de la diffusion

Mais les critiques que l'on peut adresser à la diffusion de masse des savoirs constitués ne remettent pas en cause l'importance des médias pour la diffusion des savoirs. Les médias sont tout à la fois caisse de résonance, support d'information et espace d'incitation au développement des connaissances. En sollicitant les chercheurs et en mettant en discussion entre elles la multiplicité des sources médiatiques, ils participent d'un renouvellement des interrogations et d'une mise en perspective de celles-ci, au-delà des imperfections des discours.

La profusion des débats et la diffusion des idées incitent à une réflexion et à un approfondissement des connaissances dont peuvent bénéficier aussi bien les profanes que les scientifiques. Et il n'est pas si rare de rencontrer dans les magazines des articles de vulgarisation sérieux et bien documentés, utilisant avec rigueur citations, références et interviews. Toutefois, le risque, on le sait, reste double : celui d'une « psychologisation » excessive du regard sur l'homme, alliée à une sacralisation de savoirs présentés comme atemporels. Le lecteur-consommateur se trouve en effet confronté à une profusion de dis-

cours, sans être toujours à même d'appréhender en quoi ils s'articulent. L'impact des propos tenus est donc relatif au contexte de discussion où ils s'inscrivent, à la chronologie où ils s'insèrent, au statut de l'énonciateur, du support, et à l'adéquation des idées exprimées avec les attentes de l'époque, c'est-à-dire les jeux de pouvoir, les présupposés idéologiques, les représentations sociales.

« Le sens d'un énoncé ne serait pas défini par le trésor d'intentions qu'il contiendrait [...] mais par la *différence* qui l'articule sur les autres énoncés réels et possibles, qui lui sont contemporains ou auxquels il s'oppose dans la série linéaire du temps » (Foucault, 1963). L'ensemble des utilisations du savoir savant oscille entre volonté démonstrative et volonté ludique, mais tous assument une même fonction à deux visages : celui du *cadre référentiel des comportements* des lecteurs-consommateurs et celui de la *légitimation des attitudes* préconisées ou induites.

Dans le champ de la petite enfance et de la parentalité, ce qui est ainsi produit c'est en quelque sorte *un espace personnel de positionnement éducatif socialement légitime*. Des normes savantes se dégagent de la lecture des articles et le lecteur se retrouve *de facto* invité à se positionner à leur égard, et ce de façon d'autant plus impérative que le support entretient avec la petite enfance un rapport privilégié. Mais paradoxalement ce sont les énoncés les moins rigoureux (recettes, modèles de pratiques) qui, en réduisant la prise de distance critique, sont susceptibles d'influer le plus sur le positionnement des parents et des éducateurs.

L'angoisse éducative des parents trouve en ce cas à s'alimenter dans un système qui fonctionne sur l'implicite d'une incompétence des parents, voire de leur démission. Isolés par la nucléarisation de la famille, angoissés par l'accueil d'un enfant qui est souvent le premier, les parents cherchent peut-être avant tout dans la lecture des magazines la réduction

de leur culpabilité et la recette pour incarner l'objectif social intériorisé : être de « bons parents ».

Le paradoxe médiatique

Le processus de diffusion mass-médiatique des savoirs présente ainsi un caractère paradoxal. Paradoxe de vouloir diffuser à destination d'un large public des savoirs destinés à un public de spécialistes ; paradoxe ensuite de passer pour cela par le biais de supports dont l'objectif premier reste marchand ; paradoxe enfin que ce circuit de médiatisation à visée générale et à logique commerciale contribue à la mise en relation des discours savants et à leur inscription dans l'espace public de discussion des idées savantes, en l'occurrence sur les bébés. On aboutit ainsi à *la production d'un espace public consumériste* où l'essai en sciences humaines prend le statut d'un support de mise en discussion publique du savoir savant.

La controverse se retrouve ainsi mass-médiatisée, et c'est peut-être la qualité de ce système imparfait que de mettre en place des conditions – certes partielles – d'une démocratisation possible du savoir si le lecteur prend la peine d'en déchiffrer les codes.

Dispositif de parentalité et nouvelles perspectives éducatives

Si la deuxième moitié du XX^e siècle a eu tant d'importance dans l'accession des sciences humaines et sociales au statut de principe de légitimité de la gestion politique, c'est d'avoir dans le même mouvement complètement transformé le regard social sur l'enfant et les places parentales dans le processus de reconfiguration multidimensionnelle de ces savoirs, et d'avoir permis la diffusion massive de ces savoirs autrefois réservés à une élite. À tel point que de nombreux auteurs ont évoqué une «psychologisation» de la société, s'exprimant dans un mouvement d'aller-retour entre ces savoirs et les positionnement individuels et sociaux, comme l'a explicité Antony Giddens (1994).

Giddens montre que cette « réflexivité » de la vie sociale moderne se traduit par « l'examen et la révision constants des pratiques sociales, à la lumière des transformations nouvelles concernant ces pratiques mêmes, ce qui altère ainsi constitutivement leur caractère ».

Émergence de la parentalité comme dispositif

Il n'est pas étonnant que ce mouvement de psychologisation ait porté essentiellement sur la mise en discours des mutations à l'œuvre dans la sphère privée et exemplairement quant à la place du petit enfant, de sa mère et de son père. Insistons sur le fait que ceux-ci sont progressivement devenus les enjeux d'une nouvelle gestion sociale de la famille recentrée sur la parentalité.

Dans les vingt dernières années du siècle s'est affirmée la constitution d'un dispositif de parentalité consacrant l'autonomisation de celle-ci et son importance en tant qu'enjeu de gestion (Neyrand, 2013). Aux innovations issues de la société civile (crèches parentales, LAEP, médiation familiale, espaces rencontre, groupes de parole, universités des parents...), a répondu la reconnaissance de leur intérêt par les institutions et la formalisation officielle du soutien à la parentalité.

Ce soutien officiel, en France, est passé par la création des Réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents en 1999, puis par la création du Comité national de soutien à la parentalité en 2010, enfin par la désignation des Caisses d'allocations familiales en leaders du dispositif en 2013. Même si la formalisation n'est pas aussi manifeste dans beaucoup de pays, le sens général est identique. En Belgique, par exemple, l'ONE (Office de la naissance et de l'enfance), la DGAJ (Direction générale de l'aide à la jeunesse) et le DGDE (Délégué général aux droits de l'enfant) ont présenté le 13 décembre 2012 un référentiel de soutien à la parentalité intitulé « Pour un accompagnement réfléchi des familles ». Cet exhaussement de la parentalité et de la petite enfance actualise la reconfiguration des relations privées en cours, et de ce fait a suscité de multiples interrogations.

Quelle place pour l'enfant ?

Tout ceci met en évidence le renouveau d'une morale sociale de l'enfance qui va poser le petit enfant comme un individu à part entière, *un sujet*. Que ce soit à travers les dispositifs émanant de la société civile qui visent à soutenir la parentalité (lieux d'accueil enfants-parents, centres de médiation familiale, lieux pour l'exercice du droit de visite, ludothèques...) ou que ce soit par des réponses plus institutionnalisées (comme les comités d'éthique) aux nouvelles interrogations d'ordre véritablement philo-

sophique que posent les techniques de procréation médicalement assistée, ou plus récemment encore les techniques de clonage, ce dont il est désormais question c'est bien des *droits de l'enfant*, et ce avant même sa conception.

L'enfant dans l'aide médicale à la procréation

Nous sommes ainsi passés en un demi-siècle de la valorisation par la théorie d'un lien fondamental qui paraissait immuable de par sa contexture biologique même – le lien mère-enfant – à la mise en question de l'immuabilité de ce lien jusque dans son caractère jusqu'ici inaliénable : son substrat biologique. Non seulement il y a désormais dans certains cas « concurrence » entre l'ovule et l'utérus pour établir la maternité biologique, mais l'éventualité d'une conception entièrement *in vitro* n'est plus utopique ; seules les règles humaines peuvent y contrevenir...

La dissociation entre la sexualité et la procréation qu'a permise la généralisation progressive de la contraception moderne à la majeure partie de la population s'est ainsi trouvée complétée par une nouvelle dissociation portée par l'assistance médicale à la procréation, celle de la procréation et de la filiation. Dans les deux cas, les progrès de la médecine ont exacerbé des mutations en cours dans le domaine des mœurs pour en faire ressortir le caractère fondamental en systématisant les interrogations.

La baisse de la fécondité avait commencé au milieu des années 60 avant l'introduction des méthodes contraceptives modernes ; elle correspondait à l'adoption d'une nouvelle attitude sociale à l'égard du désir d'enfant et la problématique émergente de la réalisation de soi. Les méthodes contraceptives ne l'avaient donc pas produite mais seulement facilitée. De même, la dissociation entre la procréation et la filiation ne date pas de l'assistance médicale à la procréation, l'adoption et surtout la montée des dissociations familiales et leur conséquence : les recompositions familiales avaient déjà permis de mettre le

doigt sur cette dissociation et sa gestion aussi bien publique (les politiques familiales) que privée (le rôle des beaux-parents).

Mais là les choses se complexifient et se systématisent, il faut désormais distinguer pour la mère comme pour le père la dimension sociojuridique (filiation), la dimension éducative (élevage) et la dimension biologique (procréation, devenue incertaine... pour la mère !); le droit doit véritablement renouer avec la transcendance d'une prise de position philosophique, indiquant le statut de chacun des individus concernés et les règles de fonctionnement du nouveau système de parenté. De quelque côté qu'on le prenne il y a bien nécessité comme nous l'avons noté de *reconstituer les liens familiaux* (Bastard et collab, 1996).

Le statut du petit enfant dans l'imaginaire social

L'image du jeune enfant s'en trouve redéfinie : *enfant-sujet*, l'enfant est désormais perçu et investi comme un être humain à part entière dès la naissance (et souvent bien avant), comme un *individu*. Ce qui s'est traduit par l'émergence parallèle dans la sphère publique de l'affirmation de ses droits et leur officialisation avec la Convention internationale des droits de l'enfant en 1989.

En parallèle, la facette de *l'enfant performant* ou de *l'enfant acteur* de son propre développement corrige la vision d'un bébé doté d'emblée de tout un potentiel dont il suffirait de favoriser l'épanouissement. Mais si le bébé est capable d'apprentissages précoces insoupçonnés, le risque est son surinvestissement par ses parents, soucieux de développer au mieux ses capacités précoces : aujourd'hui, il est devenu un élément majeur de la réalisation de soi parentale... Le modèle moderne d'affirmation de l'autonomie individuelle dans les relations aux autres trouve dans la réussite en tant que parent un élément majeur de la réussite personnelle, et favorise la surenchère des attentes parentales.

L'image de *l'enfant vulnérable* vient alors compléter en négatif ces différentes dimensions : vulnérable face à un gavage intellectuel par sur-apprentissage précoce dû à des parents trop zélés, ou suite aux perturbations relationnelles liées à l'instabilité des formes familiales (divorces, recompositions...), ou encore à cause des désordres généalogiques générés par ces situations ou les nouvelles procréations assistées ; vulnérable enfin face à la séduction pédophile ou incestueuse. Autant d'éléments qui montrent l'ambivalence actuelle de l'image du jeune enfant dans la société, ses acteurs et ses institutions, et cette ambiguïté fondamentale qui a présidé à l'affirmation du lien parent-enfant.

En effet, ce processus de personnalisation, de promotion d'un enfant-sujet met l'accent sur la dimension de l'épanouissement de l'enfant au détriment de ce que Hannah Arendt (1991) désignait comme la deuxième dimension de la socialisation : l'apprentissage du monde. Dans cette optique, la tension entre ces deux dimensions inhérente à toute éducation serait évacuée au profit d'une vision d'un enfant préformé, disposant en lui de toutes ses potentialités, qu'il suffirait alors de « révéler » ou de « réaliser ». Pour Hannah Arendt, considérer l'enfant comme une personne déjà constituée et dont les potentialités doivent juste être soutenues, évacue la tension entre l'apprentissage du monde qui reste à faire et les possibilités de vie que l'enfant porte en lui. Ce qui peut éclairer les difficultés que rencontrent nombre de parents à l'exercice de leur fonction parentale.

À notre époque de renouvellement des représentations du destin social de l'enfance, l'accueil collectif constitue alors l'une des valeurs premières de la socialisation, et la multiplication des figures éducatives et sociabilitaires sert de garant à l'équilibre de ce petit enfant de plus en plus reconnu comme relationnel, dans un mouvement qui réconcilie la problématique de l'épanouissement avec celle de l'apprentissage.

Pour autant, l'un des éléments qui a été le plus questionné dans cette reconfiguration du rapport du jeune enfant à son entourage est sans doute la question du genre des personnes qui s'en occupent, et exemplairement de ses parents : nous vivons à une époque où sont reconnues l'existence de situations homoparentales et la possibilité de parentalités multiples.

Genres et parentalité : une mise en perspective

L'une des multiples raisons qui ont fait le succès du terme 'parentalité' dans les discours publics depuis les années 90 a été que ce terme permet d'unifier les positions parentales sans distinguer le genre de la personne qui met en œuvre la fonction parentale ni préciser les raisons qui font qu'elle occupe cette position, que ce soit une mère, un père, un parent d'origine, un parent adoptif, un beau-parent, un coparent, un parent d'accueil... Si cette position a le mérite de reconnaître sans discrimination les différentes positions parentales possibles, elle a suscité des interrogations quant à la possibilité d'un déni de ce qui ferait la spécificité des places maternelle et paternelle, notamment au regard de ce que les cliniciens ont pu définir comme leurs fonctions.

De fait, si les évolutions sociales ont particulièrement mis en évidence la relativité des rôles de sexe, en insistant sur la forte extension d'un parental neutre du point de vue du genre dans le soin au bébé, elles ne pouvaient contester la différenciation des fonctions biologiques dans la fécondation, la gestation, et le nourrissage du bébé. La difficulté réside dans ce qu'à ces fonctions biologiques indéniables ont été articulées des fonctions psychologiques pensées par certains auteurs fondamentaux comme essentielles, et en quelque sorte structurelles, et que la mutation en cours a mises en perspective.

Sans entrer à nouveau dans ce débat complexe et passionné, nous avons essayé de définir ainsi l'inté-

rêt d'une prise de distance à l'égard d'une conception classique des fonctions parentales, sans pour autant dénier d'importance de la différence des sexes :

« La définition d'une fonction de soin par son rapport à la figure de la mère et sa désignation comme fonction maternelle, de même que la définition d'une fonction d'autorité, par son rapport à la figure du père et sa désignation comme fonction paternelle, fige la représentation de la parentalité et de l'éducation dans des attributions à chacun des sexes qui amènent logiquement les parents à incarner ces fonctions, même si celles-ci sont par ailleurs désignées comme symboliques et indépendantes des supports concrets qui les assument. La mère ou le père apparaissent alors premiers par rapport aux fonctions qu'ils servent à nommer et la différence des sexes est essentialisée. Le biologique, même métaphorisé par le langage, demeure prépondérant, et la culture lui est annexée.

Au contraire, si les fonctions deviennent premières et sont définies indépendamment de la nature de ceux qui les remplissent, la mère et le père ne sont plus annexés à leurs fonctions et peuvent légitimement investir des domaines que leur déniait la tradition, à l'image de ce qui se passe dans les jeunes couples. D'autres personnes peuvent aussi légitimement assumer des fonctions de soin et d'éducation, sans être considérées comme des substituts maternels ou paternels mais comme des éducateurs de l'enfant. Ce qui permet de reconnaître la spécificité des différentes personnes proches de l'enfant, notamment les professionnels des lieux d'accueil, et de ne plus accorder au modèle de la famille nucléaire occidentale et bourgeoise un caractère d'universalité. » (Neyrand, 2000, 20)

Mais plus encore que ce débat, qui pour beaucoup apparaît d'arrière-garde, une attaque massive des pratiques cliniques relationnelles a été réalisée par certains représentants de la psychologie comportementale et les neurosciences ; ces disciplines sont en plein essor dans notre société de performance, elles

mettant en œuvre une bio-médicalisation nouvelle d'une approche clinique jusqu'alors essentiellement psychologique.

Montée du comportementalisme et des neurosciences : une mise en tension

Il faut reconnaître que depuis la promotion de l'allaitement maternel au début du XIX^e siècle jusqu'à la mise en place de la protection maternelle et infantile (PMI) au milieu du XX^e, en passant par l'application des découvertes de Pasteur à l'alimentation et à l'hygiène infantiles à la fin du XIX^e, et aujourd'hui l'accession au pouvoir d'intervention sur le processus reproductif, la médecine poursuit un rêve qui lui est propre. Mais ce rêve en même temps la transcende, tant il semble exprimer l'imaginaire scientifique-humaniste des sociétés occidentales : celui de la maîtrise des fonctionnements humains. Une volonté de toute-puissance du médical parcourt depuis le XIX^e siècle l'ensemble du champ social, malgré les multiples restrictions et obstacles que ce projet fut amené à rencontrer tout au long des deux derniers siècles.

À partir de la découverte du premier antidépresseur, la chlorpromazine, en 1957, s'est développée une nouvelle façon de concevoir le soin psychique qui allait insister plus sur le traitement du symptôme, à l'aide de médicaments ou de reconditionnements comportementalistes, que sur l'élucidation de la causalité des troubles, jugée trop lourde à réaliser. Ainsi, alors que les représentants des sciences de l'homme développaient des querelles théoriques, la médecine connaissait un formidable essor grâce au développement des sciences et techniques traitant du biologique : génétique, neurobiologie, procréatique, pharmacologie et techniques cognitivo-comportementalistes de reconditionnement.

Si bien que l'industrie pharmacologique est progressivement devenue le principal support d'une

réorientation fondamentale des paradigmes scientifiques concernant la procréation et la santé mentale, jusqu'à contribuer au renversement de ce qui constituait auparavant un certain ordre psychiatrique. Par effet de contagion et logique de diffusion, on a alors assisté à la remise en cause d'une représentation psychodynamique de la vie psychique.

À la psychologisation de la société s'est superposée une rebiologisation scientifique des phénomènes relationnels, ainsi que des phénomènes sociaux. Le nouveau modèle porté par la puissante industrie pharmacologique est américain. Il s'appuie sur l'Association psychiatrique américaine (APA) pour couper la psychiatrie de ses mauvaises fréquentations psychologiques, sociologiques et anthropologiques et la réinscrire dans une médecine à haute prétention scientifique.

La révision du *Manuel statistique et diagnostique des troubles mentaux* (DSM, en 1980 et 1994) repositionne la psychiatrie dans le champ médical. De mental qu'il était, le trouble psychique en redeviendrait somatique, au prix de ce que l'on peut considérer comme une formidable régression intellectuelle et sociale. Et cela plus particulièrement encore pour le domaine de l'enfance, où plus qu'ailleurs le caractère relationnel et mental des troubles psychiques semble difficilement contestable.

Tout cela ne va pas sans provoquer de profonds remous, dont l'une des plus significatives manifestations fut la réaction provoquée en France en 2005 par le ministre de l'Intérieur de l'époque, lorsqu'il voulut intégrer dans son projet de loi sur la prévention de la délinquance l'idée, issue d'un rapport de l'Inserm s'inspirant des théories comportementalistes et biomédicales, qu'il serait possible de prévenir la délinquance chez les enfants agressifs dès l'âge de 3 ans. Ce qui provoqua aussitôt la constitution d'un mouvement de protestation « Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans » ; la pétition internet de ce mouvement recueillit 200 000

signatures et permet le retrait de mesure en question dans la loi votée en 2007.

Médicalisation et société des individus, le paradigme néolibéral

Était ainsi dénoncée l'affirmation d'une connivence de plus en plus présente entre, d'une part, une conception *behavioriste* du développement comme pouvant prédire une délinquance future, et une conception de la prévention comme devant adapter l'enfant à ses troubles (reconditionnement ou Ritaline), avec, d'autre part, une idéologie sécuritaire, préconisant le *signalement* dès le plus jeune âge de comportements considérés comme agressifs et visant leur contrôle précoce.

Dès l'école maternelle avec le livret d'évaluation, la PMI avec le carnet de santé, les structures de soin psychique avec le *Manuel statistique et diagnostique des troubles mentaux* (DSM4), la question du signalement devient centrale dans l'identification des situations considérées comme « à risque » et va pervertir la logique tant éducative que sanitaire. Sont remises en cause les pratiques de l'action sociale basées sur *la mise en confiance* des individus, jusqu'alors sécurisés par la garantie d'anonymat. Se trouve ainsi mise en jeu une évolution qui touche l'ensemble du domaine du soin, de l'éducatif et du social, en essayant d'articuler le modèle managérial de contrôle issu de l'économie néolibérale au modèle biopsychologique du développement de l'enfant lié au redéploiement de l'arsenal thérapeutique.

Avec l'explosion des divorces dans les années 70, puis le développement des pratiques d'aide médicale à la procréation dans les années 80, s'exacerbe l'opposition entre ceux qui pensent que la filiation est d'abord biologique et que la société ne fait qu'entériner celle-ci, et ceux qui affirment la prépondérance de la dimension psycho-sociale pour la caractériser. Alors même que s'ouvre l'ère du démariage, la méde-

ciné vient ainsi remettre en cause le principe de présomption de paternité du mari en offrant la possibilité de vérifier l'origine biologique.

Le corps de l'enfant est devenu objet de controverses avant même sa naissance, et le politique doit légiférer pour déterminer quelles sont les situations légitimes. La biopolitique se met désormais en place avant même la conception... et se retrouve devoir gérer des situations érigées en questions sociales : droit à la connaissance de ses origines, déni du géniteur dans l'accouchement sous X, homoparentalité, etc., jusqu'à reporter indéfiniment la révision de la loi dite de bioéthique. Mais, on l'a vu, ce renouveau d'une biopolitique ne s'arrête pas là, il porte aussi sur le devenir de l'enfant après sa naissance, avec une rebiologisation des conceptions du développement que portent le progrès des connaissances en matière de psychologie comportementale, de génétique, et de tout ce qu'on entend par neurosciences. (Neyrand, 2012)

La promotion d'une politique sécuritaire va ainsi entrer en phase avec les conceptions bio-comportementalistes pour présider à une réorientation non seulement du sanitaire, mais aussi de l'éducatif et du social : une conception essentiellement répressive de la « prévention » de la délinquance, des mesures de soutien à la parentalité qui virent parfois au contrôle parental, la création d'établissements pénitentiaires pour mineurs dont la volonté éducative affichée est sous-tendue par une conception dépassée de la socialisation et du développement de l'enfant... tout un ensemble de mesures et d'innovations qui viennent témoigner de ce renouveau d'une biopolitique visant l'enfance : on verra qu'elle accentue l'écart entre la gestion des populations bien intégrées (le soutien) et celles qui sont précarisées (le contrôle).

Les deux aspects de la question néolibérale s'y trouvent exemplifiés : par la responsabilisation des individus ou par leur encadrement lorsque l'autocontrôle ne suffit plus.

Diversification familiale et nouvelles approches professionnelles

De 1945 à 2015, en l'espace de 70 ans seulement, nous avons complètement changé de société, de représentations de l'enfant, de conceptions des places parentales et de l'accueil de l'enfant. En même temps, se renouvelaient profondément les connaissances scientifiques, les technologies (médiatiques et médicales notamment), les mœurs et les savoirs des sciences humaines et sociales censés rendre compte de cette révolution anthropologique. Face à une telle diversification et à une telle complexification des situations familiales et parentales, le droit et les institutions essayent de s'adapter – bien qu'avec un temps de retard. De nouveaux concepts se chargent d'un rendre compte (de co- à pluri-parentalité), et les savoirs des sciences humaines et sociales se trouvent d'autant plus profondément remaniés qu'ils font aujourd'hui l'objet d'une vulgarisation médiatique et d'une instrumentalisation politique sans guère de contrôle possible, évacuant les procédures de discussion et de validation internes à leur champ d'émission.

Pourtant ces interrogations méthodologiques et ces mises en perspectives théoriques sont fondamentales pour rendre compte des nouveaux comportements parentaux et familiaux et permettre aussi bien aux parents qu'aux intervenants et aux professionnels de se positionner avec le recul nécessaire à la compréhension du nouveau monde qui désormais nous entoure. C'est sans doute le préalable nécessaire pour l'élaboration d'une position plus ouverte et plus sereine face à la diversité et la richesse des nouvelles situations familiales.

Bibliographie

- Arendt H., *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1991.
- Aubry et collab., *La carence de soins maternels*. C.I.E., Paris, PUF, 1955 ; réédité en 1983 sous le titre *Enfance abandonnée*, Paris, Scarabée-Métallé.
- Badinter E., *L'amour en plus*, Paris, Flammarion, 1980.
- Bastard B., Cardia-Vonèche L., Emé B., Neyrand G., *Reconstruire les liens familiaux. Nouvelles pratiques sociales*, Paris, Syros-Fondation de France, 1996.
- Bowlby J., *L'attachement*, Paris, PUF, 1996 (1ère édition 1978, édition anglaise 1969).
- Brunet O., Lézine I., *Le développement psychologique de la première enfance*, Paris, PUF, 1952.
- Collectif, *Maternité esclave. Les chimères*, Paris, 10.18 UGE, 1975.
- Commaillé J., *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Paris, La Découverte, 1992.
- David M., Appel G., *Lóczy ou le maternage insolite*, Paris, CEMEA-Scarabée, 1973.
- Delaisi de Parseval G., *La part du père*, Paris, Seuil, 1981.
- Dolto F., *La cause des enfants*, Paris, Laffont, 1985 (Livre de poche, 1987).
- Falconnet G., Lefaucheur N., *La fabrication des mâles*, Paris, Seuil, 1975.
- Foucault M., Préface à *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris, PUF, 1963.
- Giddens A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994 (Cambridge, 1990).
- Gianini Belotti E., *Du côté des petites filles*, Paris, Éd. des femmes, 1974 (Milan, 1973).
- Gori R., Del Volgo M.-J., *La Santé totalitaire. Essai sur la médicalisation de l'existence*, Denoël, Paris, 2005.
- Hurstel F., « Les changements dans la relation père-nourrisson en France : qui sont les pères qui « paternent » ? », in *Neuropsychiatrie de l'enfance*, vol. 33, 2-3, 1985.
- Knibielher Y., Fouquet C., *Histoire des mères du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Montalba, éd. de Poche, 1977.
- Lézine I., *Propos sur le jeune enfant*, Paris, Mame, 1974.
- Neyrand G., *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF, 2000.

- Neyrand G., « Le retour du bio-pouvoir », in Neyrand G., (dir.), *Faut-il avoir peur de nos enfants ? Politiques sécuritaires et enfance*, Paris, La Découverte, 2006.
- Neyrand G., Fraïoli N., *Éveil et socialisation. La place des enfants dans les modes d'accueil*, Paris, Pros Pages éditions, 2008.
- Neyrand G., *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, Toulouse, Érès, 2011.
- Neyrand G., « Le corps de l'enfant et la rénovation de la biopolitique », in BODIN R. *Métamorphoses du contrôle social*, Paris, La Dispute, 2012.
- Neyrand G., *Soutien à la parentalité et contrôle social*, Bruxelles, yapaka.be, 2013.
- Neyrand G., M. Tort, M.-D. Wilpert, *Père, mère, des fonctions incertaines. Les parents changent, les normes restent ?* Toulouse, Érès, 2013.
- Neyrand G., « La résidence alternée ou le défi de la coparentalité », in *Politiques sociales et familiales*, 117, 2014.
- Norvez A., *De la naissance à l'école. Santé, modes de garde et préscolarité dans la France contemporaine*, Paris, INED/PUF, 1990.
- *Partisans " Libération des femmes année zéro "*, n° 54-55, 1970 ; réédité dans la petite collection *Maspéro*, Paris, 1972.
- Schwarzer A., *La petite différence et ses grandes conséquences*, Paris, Éd. des femmes, 1977 (Franckfort, 1975).
- Théry I., *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob/La Documentation française, 1998.
- Théry I., « Différence des sexes et différence des générations. L'institution familiale en déshérence », in *Esprit* « *Malaise dans la filiation* », n° 227, décembre 1996.
- This B., *Le père, acte de naissance*, Paris, Seuil, 1980.
- Tort M., « Artifices du père », in *Dialogue* « *cherche père désespérément* », n° 104, 2e trimestre 1989.
- Winnicott D.W., *L'enfant et sa famille. Les premières relations*, Paris, Payot, 1971, réédité en 1991 (Londres, 1957).

Temps d'Arrêt / Lectures Derniers parus

- 63. La victime dans tous ses états.** Anne-Françoise Dahin*
- 64. Grandir avec les écrans « La règle 3-6-9-12 ».** Serge Tisseron
- 65. Soutien à la parentalité et contrôle social.** Gérard Neyrand
- 66. La paternité et ses troubles.** Martine Lamour
- 67. La maltraitance infantile, par delà la bienpensée.** Bernard Golse
- 68. Un conjoint violent est-il un mauvais parent ?** Benoit Bastard
- 69. À la rencontre des bébés en souffrance.** Geneviève Bruwier
- 70. Développement et troubles de l'enfant.** Marie-Paule Durieux
- 71. Guide de prévention de la maltraitance.** Marc Gérard
- 72. Garde alternée : les besoins de l'enfant.** Christine Frisch-Desmarez, Maurice Berger*
- 73. Le lien civil en crise ?** Carole Gayet-Viaud
- 74. L'enfant difficile.** Pierre Delion*
- 75. Les espaces entre vérité et mensonge.** Christophe Adam, Lambros Couloubaritsis
- 76. Adolescence et conduites à risque.** David Le Breton
- 77. Pour une hospitalité périnatale.** Sylvain Missonnier
- 78. Travailler ensemble en institution.** Christine Vander Borgh†
- 79. La violence envers les enfants, approche transculturelle.** Marie Rose Moro
- 80. Rites de virilité à l'adolescence.** David Le Breton
- 81. La nécessité de parler aux bébés.** Annette Watillon-Naveau
- 82. Cet art qui éduque.** Alain Kerlan et Samia Langar*
- 83. Développement et troubles de l'enfant. 1-4 ans** Marie-Paule Durieux
- 84. TDAH - Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.** Rita Sierrazza
- 85. Introduire l'enfant au social.** Marie Masson
- 86. Peut-on encore toucher les enfants aujourd'hui ?** Pierre Delion
- 87. Corps et adolescence.** David Le Breton
- 88. La violence conjugale frappe les enfants.** Christine Frisch-Desmarez
- 89. La violence de jeunes : punir ou éduquer ?** Véronique le Goaziou

* Ouvrage épuisé.

Découvrez toute la collection Temps d'Arrêt et retrouvez nos auteurs sur yapaka.be pour des entretiens vidéo, conférences en ligne, ...

Les livres de yapaka

disponibles gratuitement au 0800/20 000 ou infos@cfwb.be



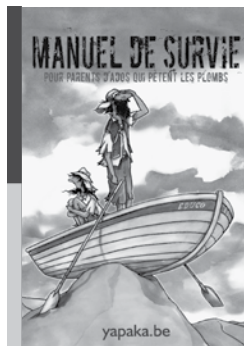
POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 2 ANS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ENFANTS



POUR LES PARENTS D'ADOS



POUR LES ENFANTS



POUR LES ADOS DE 12 À 15 ANS